



MINISTRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

BILAN ET PERSPECTIVES

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE JUIN 2024 À FÉVRIER 2025



« Si nous réussissons dans l'éducation, tout le reste suivra.
Nous aurons des hommes et des femmes capables de faire
face à tous les défis qui se présenteront »

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo,
Président de la République,
Chef de l'État



MINISTRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

BILAN ET PERSPECTIVES

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE JUIN 2024 À FÉVRIER 2025

« Le but de la connaissance est l'action, pas le savoir »

Aristote

12 **RÉSUMÉ EXÉCUTIF**

18 **INTRODUCTION**

24 **RÉALISATIONS (JUIN 2024 - FÉVRIER 2025)**

44 DÉFIS RENCONTRÉS

52 PERSPECTIVES ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES

62 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS





Le Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'assure de l'effectivité de la rentrée scolaire 2024-2025 aux écoles primaire et secondaire technique du Camp lieutenant-colonel Tshatshi à Kinshasa.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

12

Principaux résultats obtenus (juin 2024 - février 2025) _____	13
Principaux défis rencontrés _____	14
Recommandations principales _____	14
Conclusion _____	15

Ce rapport d'activités couvre la période de juin 2024 à février 2025 et dresse un bilan des avancées réalisées dans la mise en œuvre du Plan Quinquennal 2024-2029 du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté. Il met en lumière les progrès accomplis, les défis rencontrés et les perspectives stratégiques pour garantir la transformation durable du système éducatif en République Démocratique du Congo.

Principaux résultats obtenus (juin 2024 - février 2025)

Des avancées majeures ont été enregistrées dans plusieurs domaines prioritaires :

Gouvernance et renforcement du système : Le renforcement de la gouvernance éducative s'est traduit par plusieurs réformes majeures visant à améliorer la gestion des ressources humaines et à moderniser les processus administratifs. L'assainissement du fichier de paie, actuellement en cours, a permis la suppression de milliers d'agents fictifs rien que dans la province de Kinshasa, générant ainsi une économie de 11 milliards CDF. Parallèlement, la modernisation administrative s'est accélérée avec l'adoption d'outils numériques facilitant la gestion des missions d'inspection et la supervision pédagogique, contribuant ainsi à une meilleure efficacité dans le suivi des établissements scolaires. En outre, une campagne de recrutement des enseignants et de promotion des directeurs d'école primaire, fondée sur le principe du mérite, a été lancée avec succès dans huit provinces administratives, marquant une avancée significative vers une gestion plus transparente et équitable du personnel éducatif.

Dialogue social : Le dialogue social a également progressé, grâce aux assises de la Commission Paritaire Gouvernement-Banc Syndical et à la mise en place d'une Commission Interministérielle de suivi des engagements.

Accès : L'accès à l'éducation s'est élargi, avec une hausse de 10 % des inscriptions au primaire, notamment grâce à la gratuité scolaire. Dans le cadre du PDL-145T, 404 écoles ont été réceptionnées, tandis que les projets PEQUIP et PAAF prévoient la construction de 3 000 salles de classe à partir de 2025.

Équité et Inclusion : L'éducation des filles a été consolidée par l'attribution de 49 047 bourses scolaires, favorisant leur maintien dans l'enseignement secondaire. L'enseignement à distance a été structuré par un arrêté ministériel, ouvrant la voie à une transformation numérique progressive.

Qualité : L'amélioration de la qualité de l'enseignement s'est traduite par l'organisation de 60 ateliers provinciaux de formation des éducateurs du préscolaire et la mise en place des Réseaux d'Écoles de Proximité pour la formation continue des enseignants du secondaire. La réforme des examens nationaux a été modernisée avec l'introduction d'un logiciel de correction automatisée et l'interconnexion des bases de données entre l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, facilitant la traçabilité des diplômés.

Nouvelle Citoyenneté : La promotion de la Nouvelle Citoyenneté a connu une avancée majeure avec l'officialisation du Serment du Citoyen dans toutes les écoles du pays. Le Salut au Drapeau et l'Hymne National marquent désormais l'ouverture

des journées scolaires. Une Commission Interministérielle pour la Promotion de la Nouvelle Citoyenneté a été créée pour assurer le suivi des initiatives et garantir leur intégration dans le système éducatif.

Politiques éducatives en cours d'élaboration : Dans le cadre du renforcement du cadre réglementaire du secteur éducatif, plusieurs commissions ont été mises en place pour consolider les politiques existantes et développer celles qui font encore défaut. L'objectif est d'adapter le système éducatif aux défis actuels afin de garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour tous. Parmi ces initiatives figurent plusieurs politiques stratégiques, notamment : (1) la Politique nationale de l'éducation en situations d'urgence, visant à assurer la continuité pédagogique en contexte de crise ; (2) la Stratégie nationale de l'alimentation scolaire, qui ambitionne d'améliorer la nutrition des élèves et leur rétention scolaire ; (3) la Politique nationale de l'éducation inclusive, pour garantir un apprentissage adapté aux élèves en situation de handicap ou en difficulté ; (4) la Politique nationale de l'éducation des filles, destinée à renforcer l'accès et le maintien des jeunes filles à l'école ; (5) la Politique nationale de recrutement des enseignants et de promotion des chefs d'établissement sur la base du mérite, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et la gestion des écoles ; et (6) le Statut particulier du personnel enseignant, visant à encadrer les conditions de travail, la carrière et la valorisation du métier d'enseignant. Ces réformes s'inscrivent dans une dynamique de modernisation et d'amélioration de la gouvernance éducative, avec pour ambition de doter le pays d'un système éducatif plus inclusif, performant et résilient.

Principaux défis rencontrés

Malgré ces avancées, plusieurs contraintes persistent. Le financement du secteur éducatif reste fragile, marqué par une forte dépendance aux ressources extérieures et des retards dans l'exécution budgétaire. La surcharge des classes, le déficit en enseignants qualifiés et la lenteur des procédures administratives entravent l'efficacité des réformes. L'ingérence politique dans la gestion éducative a également perturbé certains processus de nomination et de rationalisation des structures. Enfin, la crise sécuritaire dans l'Est du pays continue d'affecter la scolarisation de milliers d'enfants, avec la destruction d'infrastructures et le déplacement d'élèves et d'enseignants.

Recommandations principales

Pour garantir la consolidation des réformes et la pérennité des avancées, plusieurs actions stratégiques sont à privilégier. Le renforcement du financement du secteur éducatif est essentiel. Cela implique une augmentation de la part du budget national allouée à l'éducation et la diversification des sources de financement, en s'appuyant sur des partenariats publics-privés et des fonds dédiés à l'éducation en situations d'urgence.

L'accélération de la digitalisation de l'administration scolaire constitue un levier clé pour optimiser la gestion des ressources humaines, améliorer la supervision pédagogique et fluidifier l'exécution budgétaire. Par ailleurs, l'amélioration des conditions socio-professionnelles et le renforcement de la formation et de l'encadrement des enseignants restent une priorité. La poursuite de l'expansion des Réseaux d'Écoles de Proximité et l'instauration de mécanismes de formation continue plus accessibles

permettront d'améliorer durablement la qualité de l'enseignement.

L'investissement dans les initiatives de promotion d'une citoyenneté active doit être pérennisé. Une adaptation des curricula scolaires et académiques aux enjeux nationaux et des actions de sensibilisation, formation et mobilisation communautaire constituent des priorités. Enfin, la mise en place d'une stratégie nationale pour l'éducation en situations d'urgence est nécessaire pour garantir une réponse rapide aux crises humanitaires et sécuritaires. Cette stratégie devra inclure des solutions d'apprentissage alternatives afin d'assurer la continuité pédagogique des élèves affectés par les crises.

Conclusion

Les progrès réalisés entre juin 2024 et février 2025 témoignent de la volonté du Gouvernement de moderniser le système éducatif congolais. Toutefois, des défis structurels subsistent et nécessitent un engagement renforcé pour garantir un accès équitable et une éducation de qualité pour tous. La mise en œuvre du Plan Quinquennal 2024-2029 constituera un levier clé pour transformer durablement l'éducation en République Démocratique du Congo et répondre aux attentes du peuple congolais.







La Première Ministre de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Madame Judith Suminwa Tuluka lance le lundi 02 septembre 2024 l'année scolaire 2024-2025 au Lycée Lamba Ntumua à Kimpese dans la province du Kongo Central.

Une organisation complexe et décentralisée _____	19
Un maillage scolaire dense, mais inégalement réparti _____	19
Un corps enseignant sous pression _____	19
Des infrastructures scolaires mises à l'épreuve _____	20
Performances scolaires préoccupantes et défis structurels _____	20
Alignement avec le Programme d'Actions du Gouvernement et le Plan Quinquennal _____	21
Objectifs du rapport _____	21
Structure du rapport _____	22

L'éducation constitue un pilier fondamental du développement en République Démocratique du Congo. Avec un des systèmes éducatifs les plus complexes d'Afrique, le pays fait face à des défis considérables pour assurer une éducation accessible et de qualité à tous les enfants et jeunes. Ce rapport d'activités couvre la période de juin 2024 à février 2025 et s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan Quinquennal 2024-2029 du Ministère. Avant de présenter les réalisations et perspectives du secteur, il est essentiel de dresser une cartographie du système éducatif congolais et d'en proposer une première analyse statistique.

Une organisation complexe et décentralisée

Le système éducatif congolais repose sur une structure décentralisée, comprenant 60 provinces éducationnelles et 662 sous-divisions éducationnelles, qui assurent la gestion administrative et pédagogique des établissements scolaires. Ces sous-divisions couvrent un territoire vaste et hétérogène, englobant 145 territoires ou communes et 49 villes. Cette organisation vise à rapprocher la gouvernance éducative des réalités locales, bien que des disparités persistent dans la répartition des ressources et des infrastructures.

Un maillage scolaire dense, mais inégalement réparti

La RDC compte **124 416 établissements scolaires** (publics et privés), répartis entre les niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Le niveau primaire domine le paysage éducatif, représentant 57 % des écoles, contre 33 % pour le secondaire et 10 % pour le préscolaire. Ce déséquilibre reflète une forte concentration des infrastructures sur

l'enseignement de base, en lien avec la politique de gratuité scolaire, mais souligne aussi les défis d'accès à un enseignement secondaire de qualité.

Avec près de **29,13 millions d'élèves** inscrits dans les écoles publiques et privées, la RDC affiche une dynamique scolaire impressionnante. Le primaire accueille 72 % des effectifs, traduisant l'impact de la politique de scolarisation universelle. Le secondaire regroupe 26 % des élèves, ce qui illustre une réduction importante des effectifs après le cycle primaire, souvent liée aux coûts indirects de la scolarisation et aux difficultés d'accès aux écoles secondaires, notamment en milieu rural. Le préscolaire reste marginal avec seulement 2 % des élèves, un taux relativement bas au regard des recommandations internationales visant à renforcer l'éducation de la petite enfance.

Un corps enseignant sous pression

Le système éducatif congolais repose sur **1,25 million d'enseignants** (enseignement public et privé), dont seulement **26 % sont des femmes**. La répartition des enseignants par niveau montre une prédominance dans l'enseignement secondaire, qui concentre 50,4 % des effectifs, suivi du primaire avec 46,4 %, tandis que le préscolaire ne mobilise que 3,2 % des enseignants. Cette répartition reflète les besoins en ressources humaines selon les effectifs d'élèves, mais souligne également les défis liés à la formation et à la rétention des enseignants qualifiés, en particulier dans les zones reculées.

En analysant le taux d'encadrement (nombre moyen d'élèves par enseignant), on observe une moyenne de 23 élèves par enseignant, toutes filières confondues. Cependant, cette moyenne cache d'importantes disparités : certaines provinces connaissent des

classes surchargées, particulièrement dans les zones urbaines et périurbaines où la pression démographique sur les infrastructures scolaires est forte.

Des infrastructures scolaires mises à l'épreuve

Le pays dispose de **1 053 052 classes** (public et privé), dont 51 % sont dédiées au primaire, 45 % au secondaire, et seulement 4 % au préscolaire. Cette répartition met en lumière un déficit d'infrastructures pour la petite enfance, mais aussi une capacité limitée du secondaire à absorber l'ensemble des élèves issus du primaire. La saturation des classes, combinée à un besoin croissant de salles de classe équipées, constitue un défi majeur pour améliorer la qualité de l'apprentissage.

Performances scolaires préoccupantes et défis structurels

Les résultats issus de récentes évaluations nationales et internationales du système éducatif congolais révèlent une situation préoccupante sur le plan des acquis scolaires fondamentaux. Ainsi, l'évaluation nationale CIEAS2021, menée auprès des élèves de **4^{ème} année primaire**, indique que **seulement 16 % des élèves atteignent les compétences minimales en français, et à peine 3 % en mathématiques**. Ces faibles résultats à mi-parcours du primaire laissent présager des difficultés majeures en fin de cycle, confirmées par le rapport international PASEC 2019 qui souligne qu'en 6^{ème} année primaire, seulement 27 % des élèves maîtrisent les compétences minimales en lecture et 12 % en mathématiques, plaçant la République Démocratique du Congo parmi les pays aux performances scolaires les plus faibles d'Afrique subsaharienne.

Ces difficultés s'aggravent considérablement en milieu rural ainsi que dans les régions affectées par les conflits et les crises humanitaires, où quasiment aucun élève évalué n'atteint les seuils minimaux requis, notamment en mathématiques. Par ailleurs, les écarts significatifs de performance entre les écoles publiques et privées, au détriment du secteur public, renforcent les inégalités scolaires et soulignent les défis structurels liés aux conditions d'enseignement, à la qualification des enseignants et à l'accès à l'éducation préscolaire.

Enfin, les deux rapports (PASEC 2019 et CIEAS2021) mettent également en évidence l'influence déterminante des conditions socioéconomiques des familles et des difficultés liées à l'alimentation scolaire, qui impactent directement les performances scolaires des élèves.

L'Examen d'État 2024 a permis d'évaluer la performance du système éducatif à travers les résultats des élèves en fin de cycle secondaire. Avec un taux de réussite global de 63 %, cette session marque une légère amélioration par rapport aux années précédentes. Toutefois, des disparités régionales persistent, certaines provinces enregistrant des taux inférieurs à 50 %, notamment dans l'Est du pays, où l'instabilité sécuritaire et les défis logistiques ont entravé la qualité des enseignements. À l'inverse, certaines provinces comme le Haut-Katanga 2 ont affiché des résultats nettement supérieurs à la moyenne nationale.

L'analyse des résultats par filière met en évidence une performance globalement plus élevée dans les options générales, notamment en Latin-Grec et en Arts dramatiques, tandis que plusieurs filières techniques et professionnelles enregistrent des taux de réussite préoccupants, en particulier en Mécanique générale, Tourisme et Sciences.

Ce constat souligne la nécessité d'une réforme approfondie des formations techniques et professionnelles pour mieux aligner l'éducation aux exigences du marché du travail.

L'examen met également en lumière des avancées significatives, notamment une meilleure réussite des filles, qui affichent un taux de réussite de 67,6 %, supérieur à celui des garçons (60,3 %). Cette tendance positive reflète les efforts en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances dans le secteur éducatif.

Ces éléments dessinent ainsi une cartographie claire des défis à relever par le système éducatif congolais. Ils démontrent la nécessité de poursuivre les réformes en cours pour améliorer la qualité des apprentissages et réduire les inégalités scolaires. Ils appellent également à une refonte des curricula et à un renforcement de la formation des enseignants, notamment dans les disciplines techniques et scientifiques, afin de garantir une meilleure préparation des élèves aux exigences académiques et professionnelles.

Alignement avec le programme d'actions du gouvernement et le plan quinquennal

L'éducation est au cœur du **Programme d'Actions du Gouvernement (PAG)**, qui place la formation des jeunes et le renforcement du système éducatif parmi ses priorités stratégiques. L'ambition gouvernementale est de garantir **une éducation universelle, gratuite et de qualité**, tout en développant un enseignement plus inclusif et mieux adapté aux besoins du pays. Cette vision se décline en plusieurs engagements majeurs, notamment l'amélioration des infrastructures scolaires, la modernisation des

curricula, la professionnalisation des enseignants et la promotion de la citoyenneté active.

Le **Plan Quinquennal 2024-2029** du Ministère s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il repose sur plusieurs axes prioritaires, dont :

- **L'amélioration de l'accès à l'éducation**, en renforçant les infrastructures scolaires et en poursuivant la politique de gratuité.
- **L'élévation de la qualité de l'enseignement**, par une réforme des curricula et la formation continue des enseignants.
- **La promotion de la Nouvelle Citoyenneté**, pour intégrer les valeurs républicaines et le civisme dès le plus jeune âge.
- **La transformation numérique du secteur éducatif**, pour moderniser l'enseignement et optimiser la gestion administrative.

Ces orientations stratégiques structurent les actions du ministère et fournissent un cadre cohérent aux interventions éducatives mises en œuvre durant la période couverte par ce rapport.

Objectifs du rapport

Ce rapport d'activités vise à dresser un **bilan des actions entreprises entre juin 2024 et février 2025**, en mettant en évidence les avancées réalisées, les défis rencontrés et les perspectives d'amélioration. Il répond à plusieurs objectifs :

- **Évaluer les progrès** réalisés en matière d'accès, de qualité et de gouvernance éducative.
- **Analyser les impacts des réformes engagées**, notamment celles en lien avec la Nouvelle Citoyenneté et la transformation numérique.
- **Identifier les principaux défis**, qu'ils soient

financiers, logistiques ou institutionnels.

- **Proposer des recommandations** pour orienter les politiques éducatives futures.

Ce document constitue ainsi un outil de suivi et d'aide à la décision.

Structure du rapport

Ce rapport est structuré en plusieurs sections afin de fournir une vision détaillée des actions menées et des perspectives pour le secteur éducatif. Après cette

introduction qui dresse un état des lieux du système éducatif, en mettant en avant ses caractéristiques structurelles, la deuxième partie est consacrée aux réalisations de la période de juin 2024 à février 2025. Elle met en avant les avancées enregistrées dans le renforcement de la gouvernance éducative, l'amélioration de l'accès à l'éducation et de la qualité de l'enseignement. Elle aborde également les initiatives entreprises dans le cadre de la promotion de la Nouvelle Citoyenneté et de la transformation numérique du secteur.



La troisième partie identifie les défis rencontrés dans la mise en œuvre des réformes. Elle analyse les contraintes financières, administratives et logistiques, ainsi que les résistances institutionnelles et les enjeux sécuritaires qui ont eu un impact sur l'exécution des politiques éducatives.

Enfin, la dernière section est consacrée aux perspectives et priorités stratégiques pour la période 2025-2029. Elle présente les grandes orientations du Plan Quinquennal 2024-2029 et les actions prioritaires qui guideront l'amélioration du système

éducatif. Une attention particulière est accordée à la modernisation des infrastructures, au renforcement de la formation des enseignants, à la généralisation de la Nouvelle Citoyenneté et à l'accélération de la numérisation et de l'innovation éducative.

Ce rapport se conclut par une synthèse des principaux enseignements et des recommandations stratégiques afin de garantir une mise en œuvre efficace des réformes engagées et une consolidation durable des progrès réalisés.



Renforcement de la gouvernance éducative	27
Assainissement du fichier de paie et lutte contre la fraude	27
Modernisation administrative et digitalisation	27
Gestion des enseignants et dialogue social	27
Réformes des examens nationaux	28
Rationalisation des structures éducatives et gestion des établissements publics	28
Perspectives	28
Accès à l'éducation	31
Expansion des infrastructures et amélioration des normes	31
Régularisation et expansion des établissements scolaires	32
Impact de la gratuité scolaire et hausse des inscriptions	32
Scolarisation d'urgence et protection des élèves vulnérables	32
Développement de l'enseignement à distance et éducation numérique	32
Bourses scolaires pour les filles et éducation inclusive	33
Alimentation scolaire	33
Amélioration de la qualité de l'enseignement	36
Renforcement des capacités des enseignants	36
Recrutement des enseignants et équilibre genre	36
Amélioration des ressources pédagogiques	36
Modernisation des curricula et crédibilisation de l'évaluation	37
Développement de l'enseignement à distance	37
Promotion de la nouvelle citoyenneté	39
Institutionnalisation des valeurs citoyennes dans le milieu scolaire	39
Mobilisation pour une citoyenneté active et engagée	39
Création de la commission interministérielle pour la promotion de la nouvelle citoyenneté	40
Intégration de la citoyenneté dans les programmes scolaires et engagement des jeunes	40



La Ministre d'Etat à l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté, Son Excellence Madame Raïssa Malu



Le Vice-Ministre à l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté, Son Excellence Monsieur Jean-Pierre Kezamudru Muisiri

Renforcement de la gouvernance éducative

L'amélioration de la gouvernance éducative a été une priorité majeure au cours de la période de juin 2024 à février 2025. Face aux défis liés à la gestion des ressources humaines, à la modernisation administrative et à la transparence dans les évaluations scolaires, des réformes importantes ont été entreprises pour renforcer l'efficacité du secteur éducatif et optimiser l'utilisation des ressources publiques. Ces actions s'inscrivent dans l'axe stratégique du Plan Quinquennal 2024-2029 consacré à la rationalisation de la gestion administrative et à l'amélioration de la coordination institutionnelle.

Assainissement du fichier de paie et lutte contre la fraude

Un programme rigoureux d'assainissement du fichier de paie a été lancé afin d'éliminer les cas d'enseignants fictifs et de rationaliser les effectifs du personnel éducatif. Cette opération, actuellement en cours, a déjà permis d'identifier et d'exclure du système de rémunération plusieurs agents fictifs et doublons dans la province de Kinshasa, entraînant une économie estimée à 11 milliards de CDF. Cette somme, initialement absorbée par des paiements indus, sera réaffectée à l'amélioration des conditions socio-professionnelles des enseignants actifs.

Parallèlement, une mission nationale de **contrôle physique des agents de bureaux gestionnaires et des enseignants** a été initiée pour renforcer la traçabilité des effectifs et garantir une meilleure allocation des salaires. L'objectif à moyen terme est de pérenniser ce processus grâce à une digitalisation complète du fichier du personnel éducatif, comprenant l'identification biométrique des enseignants.

Modernisation administrative et digitalisation

Dans le cadre de la modernisation de l'administration éducative, plusieurs innovations ont été introduites pour améliorer l'efficacité des services. Au sein du Cabinet, un **nouveau logiciel de gestion des courriers et des rendez-vous** a été développé, facilitant le suivi des dossiers administratifs et la coordination des réunions stratégiques.

De plus, un **canevas informatisé de rapportage d'activités des Directeurs Provinciaux (PROVED)** a été développé afin d'accélérer la transmission des données, de limiter la paperasse et d'améliorer la gestion des flux d'informations au sein des structures déconcentrées du ministère.

Concernant la supervision pédagogique, un **système de suivi numérique des missions d'itinérance des inspecteurs** est également en développement. Ce dispositif permet de mieux structurer les contrôles sur le terrain et d'assurer un suivi plus précis de l'application des réformes éducatives.

Gestion des enseignants et dialogue social

Le dialogue social a été renforcé grâce à l'organisation en août 2024 des assises de la **Commission Paritaire Gouvernement-Banc Syndical**, au cours desquelles les principales préoccupations des enseignants ont été examinées. Parmi les avancées notables, on note la mise en place d'une **Commission Interministérielle de suivi des engagements** pris afin d'assurer une exécution plus rigoureuse des résolutions adoptées.

Par ailleurs, la question de la retraite des enseignants a été une préoccupation majeure. Bien que l'examen du contentieux relatif aux mises à la retraite des enseignants de 2021-2022 soit toujours en cours, des avancées ont été enregistrées avec

l'identification progressive des bénéficiaires concernés et la transmission des dossiers au ministère du Budget. Cependant, le paiement des allocations de fin de carrière reste un défi en raison des contraintes budgétaires persistantes.

Réformes des examens nationaux

Dans le cadre de la modernisation des évaluations, des réformes majeures ont été mises en œuvre pour renforcer la transparence et la crédibilité des examens nationaux. Un **nouveau logiciel de correction automatisée** a été instauré, permettant la détection des fraudes massives et réduisant les délais de publication des résultats.

Par ailleurs, la décentralisation des postes de scan des copies d'examen va permettre de raccourcir de 15 jours le délai de traitement des résultats, améliorant ainsi la fluidité du processus et réduisant les risques d'erreurs administratives.

Une autre avancée majeure est l'**interconnexion des bases de données entre l'Enseignement secondaire et l'Enseignement supérieur** (<https://optsolution.net/>), facilitant la vérification automatique des titres scolaires lors des inscriptions universitaires et réduisant considérablement les tentatives de falsification des diplômes.

Rationalisation des structures éducatives et gestion des établissements publics

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des établissements scolaires, deux arrêtés ministériels ont été adoptés pour **encadrer la création des établissements publics d'enseignement et des bureaux gestionnaires**. Ces réformes ont pour objectif de garantir une croissance maîtrisée du réseau éducatif en établissant des critères clairs et

rigoureux pour la création de nouvelles structures. Désormais, toute demande d'ouverture d'un établissement ou d'un bureau gestionnaire doit répondre aux exigences suivantes :

- Justifier la pertinence de la création en fonction de la carte scolaire et des besoins locaux.
- Être validée à plusieurs niveaux de gouvernance (Sous-division, Province éducationnelle, Province administrative, Comité Technique National de Rationalisation, Commission Interministérielle).
- Prendre en compte les capacités budgétaires et la disponibilité des infrastructures avant toute mise en œuvre.

Ces réformes visent à éviter la prolifération anarchique des établissements scolaires et à assurer une meilleure allocation des ressources humaines et financières. Elles marquent une avancée significative dans la gouvernance éducative, en introduisant des normes de planification stratégique plus rigoureuses.

Perspectives

Les avancées réalisées en matière de gouvernance éducative témoignent d'une dynamique de réforme structurée, mais plusieurs défis demeurent. La généralisation de la **digitalisation des processus administratifs, l'amélioration des conditions de travail des enseignants** et la consolidation des réformes en matière de gestion du personnel éducatif restent des priorités pour les mois à venir. Ces efforts visent à assurer un système éducatif plus performant, plus transparent et plus résilient face aux défis socio-économiques du pays.

Le tableau 1 ci-dessous résume les réalisations dans cet axe majeur de la gouvernance du système éducatif congolais.

Tableau 1 : Réalisations dans l'axe gouvernance**INDICATEUR****Dialogue social et suivi des engagements****RÉALISATIONS**

Organisation en août 2024 des assises de la Commission Paritaire Gouvernement-Banc Syndical et mise en œuvre de ses résolutions

Création d'une Commission Interministérielle pour le suivi des engagements issus des assises

DÉTAILS

Plateforme de négociation entre le Gouvernement et les syndicats enseignants pour répondre aux revendications prioritaires ; Climat social apaisé permettant la mise en œuvre des réformes éducatives.

Cette Commission assure le suivi des engagements pris. À ce jour, 60 % des recommandations ont été mises en œuvre, démontrant une avancée notable dans l'application des mesures convenues.

**Gouvernance et planification stratégique**

Conception du Plan Quinquennal 2024-2029 du Ministère.

Mise en place de la Commission nationale de suivi et évaluation de la gratuité scolaire

Document stratégique définissant les axes prioritaires et les actions à mener pour améliorer l'accès, l'équité et la qualité de l'éducation en RDC ; le Plan Quinquennal 2024-2029 a été validé par la Première Ministre

Suivi des effets de la gratuité sur l'accès et la qualité ; Identification des défis liés au financement et aux infrastructures scolaires ; évaluation de l'extension de la gratuité au cycle terminal de l'éducation de base (CTEB).

**Renforcement des capacités des cadres de l'administration scolaire**

Formations des Directeurs Provinciaux et Inspecteurs sur la gouvernance éducative

Sessions axées sur le leadership, la planification stratégique, l'inclusion, les TIC et le cadre réglementaire pour améliorer l'efficacité de la gestion éducative.



Lutte contre la fraude et optimisation de la paie des enseignants

Assainissement du fichier de paie avec suppression des agents fictifs.

Lancement d'une mission nationale de contrôle physique des agents et enseignants

Identification et suppression de plusieurs milliers d'agents fictifs, générant une économie de 11 milliards CDF à Kinshasa.

Vérification des effectifs en cours pour garantir l'exactitude des listes de paie et renforcer la transparence.



Digitalisation et modernisation administrative

Mise en place d'un logiciel de gestion des missions d'itinérance des Inspecteurs.

Adoption d'un canevas informatisé de rapportage des Directeurs Provinciaux.

Numérisation de l'administration du Cabinet avec un nouveau logiciel.

Suivi des activités d'itinérance en temps réel, centralisation des rapports d'inspection pour une supervision efficace.

Automatisation des rapports d'activités, réduction du temps de traitement des données et optimisation du pilotage éducatif basé sur des indicateurs fiables.

Gestion électronique des courriers, organisation des rendez-vous et suivi des dossiers ministériels pour améliorer l'efficacité administrative.



Décentralisation et gestion éducative

Mise en place des Directeurs Chefs de Service et des Inspecteurs Généraux

Sélection basée sur évaluation pour renforcer la gestion administrative et pédagogique du système éducatif, améliorer la supervision des établissements et assurer une meilleure transparence.



Rationalisation des structures éducatives et gestion des établissements publics

Adoption d'un nouvel arrêté ministériel définissant les critères de création des établissements publics d'enseignement et des bureaux gestionnaires.

Fixation de critères basés sur la carte scolaire, la population scolarisable et la disponibilité budgétaire afin d'éviter la prolifération anarchique des structures éducatives.

Mise en place d'une procédure stricte et hiérarchisée de validation des nouvelles créations

Processus de validation impliquant plusieurs niveaux de décision (Sous-division, Province éducationnelle, Province administrative, Comité Technique National de Rationalisation, Commission Interministérielle).



Coordination institutionnelle et optimisation des ressources humaines

Déverrouillage des Bureaux Gestionnaires.

Permet le mouvement du personnel (remplacement des enseignants décédés ou démissionnaires), facilitant ainsi une gestion plus fluide des ressources humaines.

Mise en place du Conseil National de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et technique.

Instance multipartite de dialogue pour améliorer la gouvernance éducative, assurer la concertation et le suivi des politiques publiques.

Instauration de réunions systématiques de coordination entre les projets éducatifs

Cadre de concertation entre le Cabinet, le Secrétariat Général et les coordinations de projets pour assurer une mise en œuvre harmonisée des programmes et favoriser la transparence.

Accès à l'éducation

Garantir un accès équitable et inclusif à l'éducation est un enjeu majeur. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, le défi d'assurer la scolarisation universelle demeure, notamment en raison des disparités régionales, des obstacles économiques et des crises sécuritaires et humanitaires. Entre juin 2024 et février 2025, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour renforcer l'accès à l'éducation, à travers l'inauguration d'infrastructures scolaires, l'étude de l'extension de la gratuité, la scolarisation en situation d'urgence et la promotion de l'éducation numérique.

Expansion des infrastructures et amélioration des normes

L'extension du réseau éducatif passe avant tout par un renforcement des infrastructures scolaires. Le Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) se poursuit avec des avancées notables dans la construction et la réhabilitation des établissements scolaires. À ce jour, **404 écoles ont été achevées et réceptionnées** dans le cadre de ce programme, réparties sur plusieurs provinces éducatives. Parmi elles, **131 écoles** ont été confirmées par les PROVEDS, tandis que les agences de mise en œuvre ont livré 127 écoles par le BCECO,

135 par le PNUD et 11 par le CFEF. Ce programme contribue directement à l'augmentation de l'offre éducative, tout en permettant de rapprocher les établissements des communautés rurales, réduisant ainsi la distance entre l'école et le domicile des élèves, un facteur clé dans la lutte contre l'abandon scolaire.

Par ailleurs, des **normes améliorées pour les infrastructures scolaires** sont élaborées. Celles-ci intègrent des critères d'accessibilité pour les élèves en situation de handicap, l'optimisation des coûts de construction et l'utilisation de matériaux locaux, afin d'améliorer durablement l'environnement d'apprentissage.

Régularisation et expansion des établissements scolaires

Face à une croissance rapide du nombre d'élèves, le gouvernement a procédé à la régularisation de la situation administrative des écoles. Ainsi, 125 écoles privées et 3 écoles d'application (EDAP) ont été agréées, régularisées ou ont vu leur statut modifié par des arrêtés ministériels. Ces mesures visent à répondre aux besoins d'une population scolaire en forte expansion, tout en garantissant une meilleure supervision des écoles. Une cellule mixte (Cabinet et administration) a été formée au sein du Secrétariat Général afin d'assurer un examen approfondi des demandes d'arrêtés pour la régularisation des établissements scolaires longtemps lésés.

Impact de la gratuité scolaire et hausse des inscriptions

L'initiative de gratuité scolaire continue de produire des effets significatifs, avec une augmentation de **10 % des inscriptions au primaire**, particulièrement en milieu rural. Cette dynamique illustre le succès des politiques visant à lever les barrières financières

à l'éducation, mais elle engendre aussi des défis, notamment en matière de disponibilité des infrastructures et d'encadrement pédagogique. Afin de pérenniser ces acquis, une commission mixte permanente a été mise en place pour suivre l'évolution de la gratuité scolaire et envisager son extension vers le cycle terminal de l'éducation de base (CTEB).

Scolarisation d'urgence et protection des élèves vulnérables

Les conflits armés et les catastrophes naturelles continuent d'avoir un impact direct sur la scolarisation en RDC. Pour répondre aux besoins des enfants déplacés et en situation de vulnérabilité, une **stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence** est en cours d'élaboration. Celle-ci vise à garantir une continuité pédagogique pour les élèves affectés par les crises, en assurant leur intégration dans les établissements scolaires existants ou en mettant en place des solutions alternatives adaptées aux contextes d'urgence.

Développement de l'enseignement à distance et éducation numérique

L'accès à l'éducation a également été renforcé par l'introduction de nouvelles modalités d'apprentissage à distance. L'adoption de l'**Arrêté organisant et encadrant l'enseignement à distance au sein du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté** (3 février 2025) marque une avancée majeure vers une éducation plus flexible et adaptée aux réalités du pays. Ce cadre juridique permet de structurer l'apprentissage à distance, en intégrant des approches synchrones et asynchrones, ainsi que des solutions adaptées aux zones à faible connectivité, telles que l'enseignement via la radio et la télévision.

Dans cette même dynamique, un **Mémoire d'Entente (MOU)** a été signé avec **Digital School** en février 2025 à Dubaï. Cet accord vise à intégrer des outils numériques innovants dans le système éducatif congolais, avec un accent particulier sur les régions reculées. Le développement d'un curriculum digital aligné sur le programme scolaire national facilitera l'accès à l'éducation pour des milliers d'élèves, réduisant les inégalités d'accès à un enseignement de qualité.

Bourses scolaires pour les filles et éducation inclusive

L'inégalité d'accès à l'éducation entre filles et garçons demeure une problématique centrale en RDC. Afin d'y remédier, le Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles (PAAF) a permis d'accorder des **bourses scolaires** à **49 047 filles** inscrites dans **297 établissements secondaires publics** de la province du Kasai. Ces bourses couvrent l'intégralité des frais scolaires et les coûts liés aux examens certificatifs et techniques, tout en apportant un soutien financier aux familles, favorisant ainsi la rétention scolaire des filles.

Dans un souci d'inclusion, un arrêté interministériel a été préparé pour la création d'une **Commission nationale de l'éducation inclusive**. Cette commission aura pour mission de définir des politiques adaptées

aux besoins des enfants en situation de handicap et autres groupes vulnérables, garantissant ainsi un accès égalitaire à l'éducation pour tous.

Alimentation scolaire

L'accès à l'éducation ne se limite pas à l'ouverture d'écoles et à l'inscription des élèves. Un élément clé pour garantir la rétention scolaire et la réussite éducative est la nutrition scolaire. Une feuille de route a été validée pour la mise en œuvre d'une **stratégie nationale d'alimentation scolaire**, qui vise à généraliser les **cantines scolaires** à travers le pays. Cette initiative contribuera à améliorer la santé et la concentration des élèves, réduisant ainsi le taux d'abandon scolaire, en particulier dans les milieux les plus vulnérables.

L'ensemble de ces réalisations démontre une volonté politique affirmée de garantir une éducation accessible à tous. Toutefois, des défis persistent, notamment en matière de financement, de gestion des effectifs et d'amélioration des infrastructures. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts pour assurer un accès équitable et durable à l'éducation sur tout le territoire national.

Le tableau 2 ci-après résume les réalisations dans cet axe majeur de l'accès à l'éducation.



Tableau 2 : Réalisations dans l'axe Accès



INDICATEUR

**Construction et réhabilitation
d'infrastructures scolaires**

RÉALISATIONS

404 écoles achevées et réceptionnées dans le cadre du PDL-145T

Élaboration des nouvelles normes d'infrastructures pour les écoles primaires et secondaires.

COMMENTAIRES

Progrès significatifs dans l'extension du réseau éducatif, en particulier dans les zones rurales et enclavées.

Normes développées dans le cadre des projets PEQUIP (écoles primaires) et PAAF (écoles secondaires) pour garantir un environnement d'apprentissage sûr et inclusif, en optimisant les coûts et l'utilisation de matériaux locaux.



Régularisation et création des écoles

Des arrêtés portant agrément et autorisation de fonctionnement des établissements privés d'enseignement ont été adoptés (125 écoles privées et 3 écoles d'application).

Une cellule mixte a été mise en place pour accélérer le traitement des demandes d'agrément et de régularisation des écoles publiques et privées.

Mesures visant à encadrer la croissance du nombre d'écoles privées et à améliorer leur supervision.

Nécessité de formaliser des écoles existantes.



Augmentation du taux de scolarisation

+10 % d'inscriptions dans le primaire, notamment dans les zones rurales

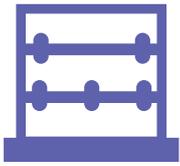
Hausse liée aux efforts combinés de la gratuité scolaire, du développement des infrastructures et des campagnes de sensibilisation communautaire



Gratuité scolaire

Poursuite de la gratuité de l'enseignement, mise en place de la commission mixte permanente chargée du suivi et de l'extension de la gratuité.

Extension progressive vers le cycle terminal de l'éducation de base (CTEB).



Programmes de scolarisation d'urgence

Élaboration de la stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence.

Prise en charge des élèves déplacés par des conflits armés et catastrophes climatiques.



Enseignement à distance

Signature de l'arrêté ministériel réglementant et encadrant l'enseignement à distance en RDC.

Avancée majeure vers une éducation plus flexible et accessible grâce aux technologies éducatives. Intégration des apprentissages synchrones, asynchrones, hybrides et déconnectés.

MOU signé avec Digital School pour le développement de l'enseignement numérique en RDC.

Initiative innovante pour intégrer un curriculum digital aligné avec le programme congolais, ciblant les zones reculées et à faible connectivité.



Bourses pour les filles au secondaire

49 047 filles bénéficiaires dans 297 établissements secondaires publics (projet PAAF).

Ces bourses couvrent les frais scolaires, les examens certificatifs et techniques et offrent un appui financier aux familles pour favoriser la rétention scolaire des filles.



Éducation inclusive

Projet d'arrêté interministériel en cours pour la création d'une commission chargée de l'éducation inclusive.

Visé à renforcer l'accès des enfants en situation de handicap et vulnérables à un enseignement de qualité.



Stratégie nationale d'alimentation scolaire

Validation de la feuille de route pour l'élaboration de cette stratégie en RDC

Jalon stratégique pour la mise en place des cantines scolaires, avec un accent sur la nutrition et le bien-être des élèves.

Amélioration de la qualité de l'enseignement

L'amélioration de la qualité de l'enseignement est une priorité stratégique pour le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté. Face aux défis liés à l'encadrement pédagogique, à l'adéquation des curricula avec les exigences du monde contemporain et à l'intégration des nouvelles technologies dans l'apprentissage, plusieurs actions ont été entreprises entre juin 2024 et février 2025. Ces initiatives visent à renforcer les compétences des enseignants, moderniser les outils pédagogiques et assurer une évaluation plus fiable des acquis scolaires.

Renforcement des capacités des enseignants

La formation continue des enseignants constitue un levier essentiel pour garantir une éducation de qualité. À cet effet, **60 ateliers provinciaux de formation** ont été organisés au profit des **éducateurs du préscolaire**. Ces formations ont permis d'harmoniser les pratiques pédagogiques et d'améliorer les compétences des éducateurs dans l'encadrement des jeunes enfants, en mettant un accent particulier sur les méthodes d'apprentissage interactives et inclusives.

En parallèle, l'arrêté ministériel encadrant l'enseignement à distance a introduit une formation obligatoire des enseignants à l'usage des outils numériques. Ce dispositif vise à accompagner la transition vers des méthodes pédagogiques hybrides, en formant les enseignants à l'utilisation des plateformes éducatives, à la gestion des classes virtuelles et à la protection des données des élèves. Cette initiative s'inscrit dans une logique de modernisation des pratiques d'enseignement et d'adaptation aux évolutions technologiques.

Une réforme majeure a été introduite avec la signature, le 15 octobre 2024, de l'arrêté portant **création des Réseaux d'Écoles de Proximité (REP) pour la Formation Continue des Enseignants du Secondaire**. Ce dispositif innovant permet de structurer la formation continue à travers des regroupements d'au moins 15 établissements scolaires, facilitant l'échange d'expériences entre enseignants et la diffusion des nouvelles approches pédagogiques. Ces réseaux visent à institutionnaliser une formation continue décentralisée, permettant aux enseignants du secondaire de bénéficier d'un accompagnement professionnel régulier au sein de leur environnement de travail. Cette réforme renforce ainsi l'impact des formations et assure une meilleure appropriation des réformes éducatives au sein des écoles.

Recrutement des enseignants et équilibre genre

Le déficit en personnel enseignant, particulièrement en milieu rural, constitue un obstacle majeur à la qualité de l'éducation. Pour y remédier, une **campagne de recrutement d'enseignants du primaire basé sur le mérite** a été lancée. Ce recrutement poursuit un double objectif : remplacer les départs à la retraite et renforcer la présence des femmes dans le corps enseignant. Cette politique d'équité de genre s'inscrit dans une dynamique plus large visant à promouvoir la diversité et à offrir aux élèves des modèles éducatifs variés.

Amélioration des ressources pédagogiques

L'accès à des matériels didactiques adaptés est un facteur déterminant pour la qualité des apprentissages. Dans cette optique, **10 écoles scientifiques du Lualaba** ont bénéficié de la **distribution d'électrolyseurs**, renforçant ainsi les équipements de laboratoire pour l'enseignement des

sciences expérimentales. Cette initiative répond au besoin d'une meilleure formation en chimie et en physique, en dotant les élèves d'outils facilitant la compréhension des concepts scientifiques.

Modernisation des curricula et crédibilisation de l'évaluation

L'adaptation des curricula scolaires aux exigences du XXI^e siècle est une préoccupation majeure. L'intégration de contenus éducatifs numériques alignés sur le curriculum national, sous notamment les projets PAAF et PEQUIP, est lancée. Cette initiative vise à moderniser l'offre pédagogique en intégrant des supports interactifs et des approches innovantes.

Développement de l'enseignement à distance

L'arrêté ministériel de février 2025 a marqué une étape importante dans la structuration de l'enseignement à distance en République

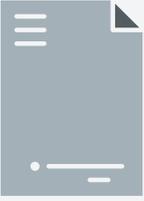
Démocratique du Congo. Désormais, les cours en ligne et hybrides bénéficient d'un cadre réglementaire garantissant la certification officielle des formations numériques. Cette avancée permet de diversifier les modalités d'apprentissage et d'offrir des solutions adaptées aux élèves confrontés à des difficultés d'accès à l'école, notamment en zones enclavées ou en situation d'urgence.

L'ensemble de ces initiatives traduit l'engagement du ministère à élever les standards de qualité de l'éducation nationale. Toutefois, des défis demeurent, notamment en matière de formation continue des enseignants, d'optimisation des curricula et d'accessibilité aux outils numériques. Il est donc impératif de poursuivre ces efforts afin de garantir une éducation plus performante, inclusive et tournée vers l'avenir.

Le tableau 3 ci-dessous résume les réalisations dans cet axe majeur de la qualité de l'enseignement.



Tableau 3 : Réalisations dans l'axe Qualité

	RÉALISATIONS	COMMENTAIRES
INDICATEUR Formation continue des enseignants	<p>60 ateliers provinciaux de formation pour les éducateurs de la section pré-scolaire.</p> <p>Formation obligatoire des enseignants à l'usage des outils numériques pour l'enseignement à distance.</p> <p>Création des Réseaux d'Écoles de Proximité pour la Formation Continue des Enseignants du Secondaire.</p>	<p>Harmonisation des compétences pédagogiques avec un suivi rigoureux pour garantir une mise en pratique effective.</p> <p>Introduite par l'arrêté ministériel de février 2025, cette formation couvre la gestion de classes virtuelles, l'utilisation des plateformes en ligne et la protection des données des élèves.</p> <p>Instauré par arrêté, ce dispositif regroupe au moins 15 écoles par réseau pour assurer une formation continue décentralisée et collaborative des enseignants du secondaire.</p>
 Recrutement des enseignants	<p>Lancement du processus de recrutement d'enseignants du primaire selon le mérite.</p>	<p>Cette campagne s'inscrit dans la réduction du déficit d'enseignants en zones rurales et l'amélioration de la parité femmes-hommes dans l'éducation.</p>
 Matériels didactiques	<p>Distribution d'électrolyseurs à 10 écoles scientifiques du Lualaba.</p>	<p>Cette initiative améliore la qualité des enseignements en chimie et physique.</p>
 Modernisation des curricula	<p>Réflexion sur l'intégration de contenus éducatifs numériques alignés sur le curriculum national.</p>	<p>Ce processus est en phase de conception et va inclure à l'avenir des outils numériques adaptés.</p>



Enseignement à distance

Arrêté ministériel (février 2025) réglementant la certification des formations à distance.

Assure la reconnaissance officielle des formations numériques et leur intégration dans le parcours académique.

Promotion de la nouvelle citoyenneté

La consolidation d'une culture citoyenne est un levier essentiel pour renforcer la cohésion sociale, promouvoir les valeurs républicaines et garantir une participation active des citoyens à la construction nationale. Conscient de cet enjeu, le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté a mis en place plusieurs initiatives stratégiques entre juin 2024 et février 2025 pour ancrer durablement **les principes de la Nouvelle Citoyenneté** dans le système éducatif. Ces actions se sont articulées autour de la formalisation des engagements citoyens, de l'intégration des valeurs civiques dans l'éducation et de l'implication des jeunes dans la gouvernance scolaire et communautaire.

Institutionnalisation des valeurs citoyennes dans le milieu scolaire

L'année 2024 a marqué un tournant dans la promotion de la Nouvelle Citoyenneté avec l'officialisation et l'instauration du **Serment du Citoyen**¹ dans toutes les écoles de la République. Désormais, chaque élève prononce ce serment en début de journée, affirmant ainsi son engagement envers les principes fondamentaux de civisme, de respect des lois et de solidarité nationale. Cette mesure a été accompagnée par l'élaboration d'un **guide de mise en œuvre**, destiné aux enseignants et aux chefs

d'établissements, afin d'assurer une application homogène et adaptée aux contextes locaux.

Dans cette même dynamique, la **réinstauration du Salut au Drapeau et du chant de l'Hymne National** en début de semaine dans toutes les écoles vise à renforcer l'attachement des élèves aux symboles de la République et à promouvoir une conscience collective de l'identité nationale. Ces rituels contribuent à créer un cadre scolaire propice à l'éducation civique et à la discipline, tout en favorisant le respect des institutions et des valeurs démocratiques.

Mobilisation pour une citoyenneté active et engagée

La Campagne de mobilisation à la **Citoyenneté Active** a constitué une autre étape clé de cette politique. À travers un large programme de sensibilisation, les élèves et la population en général ont été appelés à s'approprier **quatre piliers essentiels de la Nouvelle Citoyenneté** :

1. **L'Amour pour la patrie** et la contribution au développement national ;
2. **L'Amour et le respect pour ses compatriotes**, favorisant la tolérance et la solidarité ;
3. **La Protection du Bien commun**, garantissant l'utilisation responsable des ressources publiques ;
4. **La Promotion de l'Unité et de la Fraternité**, fondement de la paix et de la cohésion sociale.

¹ Serment du Citoyen : « Moi, ..., je jure de servir en toute circonstance, avec fidélité et loyauté, la République Démocratique du Congo, d'aimer et de respecter mes compatriotes, de protéger le bien commun, et de promouvoir l'unité et la fraternité nationale. »

Cette campagne touche un large public scolaire et permet de renforcer l'engagement des jeunes dans des initiatives citoyennes, telles que le volontariat, la protection de l'environnement et la lutte contre l'incivisme.

Création de la commission interministérielle pour la promotion de la nouvelle citoyenneté

Afin d'assurer une approche coordonnée et multisectorielle dans la mise en œuvre de la Nouvelle Citoyenneté, une **Commission Interministérielle pour la Promotion de la Nouvelle Citoyenneté (CIPNC)** a été mise en place. Cet organe, rassemblant plusieurs ministères et institutions partenaires, vise à :

- Assurer la coordination des actions gouvernementales en matière de citoyenneté ;
- Intégrer les principes de la Nouvelle Citoyenneté dans les politiques publiques et éducatives ;
- Développer des programmes de formation et de sensibilisation adaptés à différents publics ;
- Suivre et évaluer l'impact des initiatives citoyennes mises en œuvre.

La CIPNC joue un rôle essentiel dans la mise en cohérence des efforts entrepris et garantit une appropriation durable de la citoyenneté active par l'ensemble des institutions et des citoyens.

Intégration de la citoyenneté dans les programmes scolaires et engagement des jeunes

L'une des avancées notables enregistrées durant cette période est l'intégration renforcée de la citoyenneté dans les programmes scolaires. Un **groupe thématique dédié**, rattaché à la CIPNC, a été mis en place pour repenser les curricula et assurer une meilleure prise en compte des enjeux citoyens

dans l'enseignement. Ce travail permettra d'adapter les cours aux réalités nationales et de renforcer la transmission des valeurs civiques dès le plus jeune âge.

En parallèle, la participation des élèves à la gouvernance scolaire a été stimulée à travers la mise en place et le renforcement des comités d'élèves. Ces structures encouragent la prise d'initiative, la responsabilité et la démocratie scolaire, en donnant aux jeunes un rôle actif dans l'amélioration de leur environnement éducatif. Elles constituent également un espace de formation pratique à la citoyenneté, préparant ainsi les élèves à devenir des citoyens engagés et responsables.

L'ensemble de ces actions contribue à bâtir une génération d'élèves plus conscients de leur rôle dans la société, plus engagés dans la préservation des valeurs républicaines et plus impliqués dans le développement du pays. Toutefois, la pérennisation de ces initiatives nécessitera une approche continue d'accompagnement et d'évaluation, afin d'assurer leur impact à long terme et d'adapter les stratégies aux évolutions sociales et culturelles.

Le tableau 4 ci-dessous résume les réalisations dans cet axe majeur de la promotion de la nouvelle citoyenneté.

Tableau 4 : Réalisations sur le Nouvelle Citoyenneté

**INDICATEUR**

Officialisation et instauration du Serment du Citoyen dans toutes les écoles de la République

RÉALISATIONS

Le Serment du Citoyen a été rendu obligatoire dans toutes les écoles publiques et privées, accompagné d'un guide officiel de mise en œuvre.

IMPACT

Renforcement de la conscience civique et de l'adhésion des élèves aux valeurs républicaines et citoyennes.



Réinstauration du salut au drapeau et du Chant de l'Hymne National

Depuis septembre 2024, les cours du matin débutent systématiquement par un salut au drapeau et l'hymne national dans toutes les écoles.

Renforcement de l'identité nationale et du respect des symboles républicains.



Campagne de Mobilisation à la Citoyenneté Active

Sensibilisation massive de la population autour des quatre piliers de la citoyenneté active : Amour pour la patrie, Respect des compatriotes, Protection du bien commun, Promotion de l'unité et de la fraternité.

Augmentation de la participation des élèves aux initiatives citoyennes locales et engagement accru dans la vie communautaire.



Mise en place de la Commission Interministérielle pour la Promotion de la Nouvelle Citoyenneté

Création de la Commission Interministérielle pour la Promotion de la Nouvelle Citoyenneté (CIPNC) pour coordonner les initiatives gouvernementales en matière de citoyenneté.

Approche transversale et coordonnée permettant une meilleure intégration de la citoyenneté dans les politiques publiques et les actions éducatives.



Intégration de la citoyenneté dans les programmes scolaires

Mise en place d'un groupe thématique au sein de la CIPNC, chargé de repenser les programmes éducatifs et renforcer l'éducation à la citoyenneté.

Amélioration de l'ancrage des valeurs civiques dans l'éducation formelle et adaptation des cours pour mieux refléter les enjeux nationaux.



**Mise en place des comités
d'élèves et engagement des
jeunes**

Création et renforcement
des comités d'élèves dans
les établissements scolaires
pour encourager l'engagement
civique, la démocratie scolaire et
la responsabilité communautaire.

Encouragement à la
participation des élèves
dans la gestion scolaire et
renforcement de leur leadership
citoyen.





Financement et mobilisation des ressources _____	45
Contraintes budgétaires et pression sur les finances publiques	45
Mobilisation des ressources externes et rôle des PTF	45
Problèmes logistiques et administratifs ____	46
Gestion des effectifs et défis liés à l'expansion du système éducatif	46
Problèmes liés à la gestion administrative et aux lourdeurs bureaucratiques	47
Rationalisation des bureaux gestionnaires et des établissements scolaires	47
Optimisation de la logistique scolaire et réponse aux crises éducatives	48
Résistance au changement et enjeux culturels _____	48
Résistance aux réformes administratives et institutionnelles	48
Adoption des nouvelles méthodes pédagogiques et intégration des TIC	50
Changements culturels et perception de la nouvelle citoyenneté	50
Sécurité et résilience face aux crises _____	51
Impact des crises sécuritaires sur l'éducation	51
Renforcement de la résilience face aux crises climatiques et sanitaires	52
Coordination et mécanismes de réponse aux urgences éducatives	52

Financement et mobilisation des ressources

Le financement du secteur éducatif constitue l'un des principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre des réformes et initiatives du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté. Malgré les efforts du gouvernement pour assurer une éducation accessible et de qualité, les contraintes budgétaires et les difficultés de mobilisation des ressources freinent l'atteinte des objectifs stratégiques.

Contraintes budgétaires et pression sur les finances publiques

L'expansion rapide du système éducatif, notamment avec la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire, a considérablement accru les besoins financiers. Bien que le budget alloué à l'éducation représente une part importante des dépenses publiques, il demeure insuffisant pour couvrir l'ensemble des priorités et répondre aux exigences croissantes du secteur.

L'un des principaux défis réside dans la nécessité d'augmenter le nombre d'enseignants qualifiés et d'améliorer leurs conditions salariales, afin d'absorber la hausse des effectifs scolaires résultant de la gratuité. Parallèlement, les investissements en infrastructures restent essentiels pour accompagner cette dynamique, notamment à travers la construction et la réhabilitation des écoles, en particulier dans les zones rurales et enclavées. Cependant, les contraintes budgétaires et les inefficacités administratives ont entraîné des retards de paiement des enseignants, y compris la mise à la retraite du personnel en âge avancé, fragilisant ainsi le climat social et la motivation du personnel éducatif.

Le financement des programmes de formation continue et de modernisation pédagogique constitue également un enjeu majeur. Les ressources allouées à la digitalisation et à l'amélioration des curricula demeurent limitées, freinant l'évolution du système vers un modèle éducatif plus performant et adapté aux exigences contemporaines. Par ailleurs, les crises sécuritaires et humanitaires ont eu un impact direct sur les infrastructures scolaires, notamment dans l'Est du pays, où plusieurs établissements ont été détruits ou abandonnés, nécessitant des ressources supplémentaires pour leur réhabilitation et leur fonctionnement.

Face à ces défis, la mise en place d'un mécanisme budgétaire d'urgence apparaît indispensable pour garantir une réponse rapide et efficace en cas de crise éducative majeure. Malgré ces contraintes, l'État a maintenu un engagement fort en faveur de l'éducation, en poursuivant ses efforts pour accroître la part du budget national consacrée au secteur. Toutefois, la forte dépendance vis-à-vis des financements extérieurs souligne la nécessité d'une mobilisation accrue des ressources domestiques afin d'assurer une autonomie budgétaire progressive et une pérennisation des réformes engagées.

Mobilisation des ressources externes et rôle des PTF

Face aux contraintes budgétaires, la coopération avec les partenaires techniques et financiers (PTF) constitue un levier essentiel pour le financement du secteur éducatif. Des institutions comme la Banque mondiale, l'Agence Française de Développement (AFD) et le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) ont accompagné le gouvernement à travers plusieurs initiatives stratégiques visant à améliorer l'accès, la qualité et la gouvernance du système éducatif. Parmi ces interventions majeures, le Projet d'Amélioration

de la Qualité de l'Enseignement Primaire (PEQUIP), financé par le PME, et le Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles (PAAF), soutenu par la Banque mondiale, ont été mis en place pour renforcer la formation des enseignants, favoriser l'éducation des filles et moderniser les pratiques pédagogiques.

L'appui des partenaires ne se limite pas à ces projets phares. Des initiatives ciblées ont été développées pour améliorer la formation des enseignants et favoriser l'éducation inclusive, notamment pour les élèves en situation de vulnérabilité. Le développement des infrastructures scolaires bénéficie également de financements extérieurs, facilitant la construction et la réhabilitation des établissements, tout en renforçant la gouvernance du secteur éducatif. En outre, les PTF jouent un rôle crucial dans le financement de l'éducation en situation d'urgence, en apportant un soutien direct aux provinces affectées par les conflits armés et les déplacements de populations.

Toutefois, la dépendance aux financements externes soulève plusieurs enjeux. L'un des principaux défis réside dans l'incertitude liée à la pérennité de ces financements, la majorité des projets étant à durée limitée et nécessitant des engagements de cofinancement de la part du gouvernement pour assurer leur continuité. Par ailleurs, les délais de décaissement et la complexité des procédures administratives ralentissent la mise en œuvre effective des projets, réduisant parfois leur impact immédiat sur le terrain. Enfin, l'absence d'une coordination efficace entre les différents acteurs entraîne une fragmentation des initiatives, limitant ainsi leur cohérence et leur portée stratégique.

L'enjeu est donc de renforcer la coordination et l'intégration des interventions des partenaires au

sein des priorités nationales, afin de maximiser l'efficacité des financements et d'assurer une meilleure complémentarité entre les ressources domestiques et les contributions extérieures.

Problèmes logistiques et administratifs

Le développement de notre système éducatif est confronté à plusieurs défis logistiques et administratifs qui entravent l'efficacité des réformes engagées. Entre la gestion des effectifs scolaires, l'organisation des infrastructures et la modernisation des processus administratifs, des contraintes majeures persistent, nécessitant des ajustements stratégiques pour assurer une mise en œuvre plus fluide des politiques éducatives.

Gestion des effectifs et défis liés à l'expansion du système éducatif

L'augmentation rapide du nombre d'élèves, en grande partie due à la mise en œuvre de la gratuité scolaire, exerce une pression considérable sur les infrastructures existantes et sur la capacité des établissements à absorber cet afflux. Cette croissance se traduit par une surcharge des classes, particulièrement dans les grandes villes et les zones rurales où le nombre d'écoles demeure insuffisant pour répondre à la demande. Parallèlement, l'insuffisance d'enseignants qualifiés accentue les inégalités en matière de qualité de l'enseignement, limitant les possibilités d'encadrement pédagogique optimal.

Cette expansion rapide met également en lumière un déficit en matériels pédagogiques, compliquant l'application effective des curricula réformés et freinant l'adoption de nouvelles pratiques

pédagogiques. Pour faire face à ces défis, plusieurs initiatives ont été engagées, notamment la construction de nouvelles écoles dans le cadre du PDL-145T ainsi que des projets PEQUIP et PAAF. Le recrutement de nouveaux enseignants a également été initié pour pallier le manque de personnel qualifié. Cependant, la mise en œuvre de ces solutions se heurte à des contraintes administratives et budgétaires, limitant leur impact immédiat et nécessitant des ajustements stratégiques pour garantir une expansion éducative plus équilibrée et efficace.

Problèmes liés à la gestion administrative et aux lourdeurs bureaucratiques

L'administration éducative est confrontée à des processus souvent complexes et peu digitalisés, limitant l'efficacité des services et ralentissant la mise en œuvre des réformes. La lenteur dans le traitement des dossiers des enseignants, qu'il s'agisse de la paie, des avancements de carrière ou des départs en retraite, constitue une difficulté majeure. À cela s'ajoute un manque de coordination entre les services centraux et déconcentrés, ce qui entrave l'application rapide et efficace des décisions administratives.

Les défis liés à la transmission et à la centralisation des données scolaires compliquent également la planification et le suivi des politiques éducatives, le ministère peinant à disposer d'informations actualisées et fiables. Par ailleurs, l'ingérence politique dans la gestion administrative se manifeste par des pressions sur les nominations et les mutations des cadres éducatifs, compromettant l'impartialité des décisions. Cette situation est aggravée par des conflits internes, marqués par des suspensions et des réaffectations arbitraires d'agents, créant ainsi un climat de méfiance et d'instabilité.

Pour pallier ces dysfonctionnements, des efforts ont été entrepris afin de numériser progressivement les procédures administratives. Cette transition vise à améliorer la rapidité et la transparence dans la gestion des ressources humaines et des services éducatifs. Toutefois, l'adoption généralisée de ces nouvelles pratiques demeure un défi, nécessitant un accompagnement renforcé et un engagement soutenu pour assurer leur mise en œuvre effective.

Rationalisation des bureaux gestionnaires et des établissements scolaires

La gestion des bureaux gestionnaires et des établissements scolaires représente un défi majeur, en raison de leur prolifération anarchique qui complique la supervision et la répartition des ressources. Pour répondre à cette problématique, un arrêté ministériel a été adopté afin d'encadrer plus strictement la création des établissements publics et des bureaux gestionnaires. Cette réforme vise à mieux contrôler l'ouverture des écoles en garantissant leur viabilité financière et académique, tout en évitant une saturation excessive des bureaux gestionnaires. Une harmonisation de leur répartition a été définie, accompagnée de procédures claires pour leur validation, dans le but d'assurer un fonctionnement plus efficace et mieux structuré.

Par ailleurs, cette rationalisation permet d'optimiser l'allocation des ressources humaines et matérielles en fonction des besoins réels et des capacités budgétaires. La mise en œuvre de ces nouvelles dispositions représente une avancée significative pour améliorer la gouvernance du secteur éducatif. Toutefois, leur application effective nécessitera un suivi rigoureux ainsi qu'une adhésion forte de l'ensemble des acteurs impliqués, afin de garantir des résultats durables et cohérents avec les objectifs de réforme.

Optimisation de la logistique scolaire et réponse aux crises éducatives

L'approvisionnement en matériels scolaires et le développement d'infrastructures adaptées restent des défis majeurs, particulièrement pour les écoles situées en milieux enclavés et dans les zones affectées par des crises sécuritaires. Les délais prolongés dans la livraison des équipements scolaires et des manuels pédagogiques compromettent l'efficacité des enseignements, rendant difficile l'application des curricula réformés. Par ailleurs, certaines infrastructures scolaires demeurent insuffisantes ou inadaptées, notamment dans les zones rurales et les régions marquées par des déplacements forcés, mettant en péril la continuité pédagogique des élèves touchés par ces situations.

La vétusté des bâtiments scolaires aggrave ces contraintes, faute d'investissements suffisants pour leur rénovation. De nombreux établissements fonctionnent dans des conditions précaires, exposant les élèves à des environnements d'apprentissage peu propices à leur développement éducatif. De plus, l'absence d'un **mécanisme logistique d'urgence** complique l'acheminement rapide des ressources éducatives vers les zones en crise, comme observé dans l'Est du pays, où les conflits ont fragilisé l'accès à l'éducation.

Face à ces défis, plusieurs mesures ont été mises en place. De nouvelles normes de construction scolaire ont été adoptées, intégrant des exigences d'accessibilité pour les élèves en situation de handicap ainsi que des critères de résilience face aux risques climatiques. Parallèlement, l'intégration des nouvelles technologies dans la gestion des infrastructures scolaires permet un suivi plus précis des besoins et des priorités d'investissement,

facilitant une meilleure allocation des ressources. Toutefois, la mise en œuvre d'un plan de réponse éducatif d'urgence demeure essentielle pour garantir une intervention rapide et efficace en cas de crise humanitaire, assurant ainsi une continuité pédagogique pour les élèves les plus vulnérables.

Résistance au changement et enjeux culturels

L'implémentation des réformes éducatives et administratives se heurte à des résistances multiples, qu'elles soient institutionnelles, pédagogiques ou sociales. Ces résistances sont souvent liées à des habitudes bien ancrées, des craintes face à l'innovation et des perceptions négatives des changements. Ces défis se manifestent de différentes manières, freinant parfois la mise en œuvre effective des politiques éducatives.

Résistance aux réformes administratives et institutionnelles

Les transformations engagées dans la gestion administrative du secteur éducatif, notamment la rationalisation des bureaux gestionnaires, la digitalisation des services et la réforme du système de paie, suscitent des résistances internes freinant leur mise en œuvre. Ces réticences s'expliquent en partie par la crainte de certains acteurs administratifs de perdre leur influence et les privilèges associés à la gestion des ressources humaines et financières. L'ancrage de pratiques bureaucratiques complexes constitue également un obstacle majeur, rendant difficile l'adoption de nouveaux outils numériques et de méthodes de gestion modernisées.

Dans plusieurs provinces, des interférences politiques ralentissent, voire entravent, l'application



des décisions ministérielles, illustrant les résistances locales face aux réformes. Le manque de communication et d'accompagnement dans la transition vers ces nouvelles pratiques a renforcé ces réticences, entraînant des incompréhensions au sein du personnel administratif et enseignant. L'absence d'une stratégie claire de sensibilisation et de formation a limité l'adhésion des acteurs concernés, retardant ainsi l'implémentation des changements structurels.

Pour surmonter ces résistances, plusieurs actions ont été mises en place, notamment des sessions de formation à l'utilisation des outils numériques et des mécanismes de suivi visant à faciliter une transition progressive. Cependant, ces efforts doivent être intensifiés afin d'assurer une appropriation complète des réformes et de garantir leur application efficace à tous les niveaux du système éducatif.

Adoption des nouvelles méthodes pédagogiques et intégration des TIC

L'introduction de nouvelles approches pédagogiques, incluant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), se heurte à plusieurs obstacles qui ralentissent leur adoption à grande échelle. Le faible niveau de familiarisation des enseignants et des inspecteurs avec les outils numériques constitue un frein majeur, limitant leur intégration effective dans les pratiques d'enseignement. Cette situation est aggravée par des réticences au changement, particulièrement parmi les enseignants les plus expérimentés, qui perçoivent ces nouvelles méthodes comme une remise en question de leur expertise et de leurs pratiques pédagogiques traditionnelles.

Le manque de ressources et d'infrastructures adaptées accentue ces difficultés, en particulier dans les écoles rurales où l'accès à l'électricité et à Internet demeure limité. Dans ces conditions, l'intégration des TIC dans l'enseignement devient inégale et peine à atteindre tous les établissements. Par ailleurs, certaines communautés locales et parents expriment un scepticisme face à l'usage des technologies dans l'éducation, remettant en question leur efficacité et leur impact sur la qualité des apprentissages.

Pour atténuer ces résistances, le ministère a initié des formations continues dédiées à l'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques et a mis en place des Réseaux d'Écoles de Proximité (REP), permettant aux enseignants d'échanger sur leurs expériences et de renforcer leurs compétences dans l'utilisation des outils numériques. Toutefois, ces initiatives nécessitent des efforts plus soutenus et une stratégie plus structurée pour assurer une appropriation complète et homogène de ces innovations pédagogiques à travers l'ensemble du système éducatif.

Changements culturels et perception de la nouvelle citoyenneté

Les initiatives visant à renforcer l'éducation à la citoyenneté et à promouvoir une culture de responsabilité collective se heurtent à plusieurs obstacles qui ralentissent leur appropriation par l'ensemble de la population. L'ancrage de certaines habitudes sociales contraires aux principes de civisme et de bonne gouvernance complique l'adoption des nouveaux référentiels citoyens et limite l'impact des réformes. De nombreux comportements, hérités de pratiques anciennes, restent profondément enracinés, rendant difficile la transition vers une

culture où l'engagement civique et la responsabilité collective sont pleinement intégrés dans le quotidien des élèves et des communautés.

Un autre défi majeur réside dans le manque d'implication de certaines communautés locales, qui peinent à s'approprier les réformes éducatives. Cette situation limite leur portée et leur acceptation sociale, freinant ainsi la transformation des mentalités et l'intégration effective des valeurs de la Nouvelle Citoyenneté dans les pratiques éducatives et sociétales.

Pour relever ces défis, il est essentiel de renforcer les campagnes de sensibilisation auprès des parents, des enseignants et des élèves, en mettant en avant les bénéfices concrets des réformes et leur impact positif sur la cohésion sociale et le développement du pays. L'implication active des leaders communautaires, des organisations de la société civile et des médias est également un levier clé pour faciliter l'adoption de ces nouvelles pratiques et favoriser une évolution progressive des comportements en faveur d'une citoyenneté responsable et engagée.

Sécurité et résilience face aux crises

Le secteur éducatif est confronté à de nombreux défis liés aux crises sécuritaires, humanitaires et environnementales. Ces crises, exacerbées par les conflits armés, les déplacements forcés de populations et les catastrophes naturelles, ont un impact direct sur l'accès à l'éducation et la continuité des apprentissages. Face à ces menaces, le ministère a mis en place plusieurs stratégies pour renforcer la résilience du système éducatif et assurer une réponse efficace aux situations d'urgence.

Impact des crises sécuritaires sur l'éducation

Les conflits armés dans certaines provinces de l'Est du pays ont eu des répercussions profondes sur le système éducatif, mettant en péril la scolarisation de millions d'enfants. La destruction d'infrastructures scolaires a contraint de nombreux élèves à interrompre leur parcours éducatif, les privant d'un accès à un environnement d'apprentissage stable et sécurisé. Le déplacement massif d'élèves et d'enseignants a accentué ces perturbations, rendant difficile la continuité pédagogique et augmentant considérablement le taux de déperdition scolaire dans les zones touchées.

Ces crises ont également entraîné des attaques ciblées contre les écoles, exposant élèves et personnel éducatif à de graves menaces et instaurant un climat d'insécurité qui freine le bon déroulement des enseignements. En parallèle, l'accès aux ressources éducatives et aux services de base demeure limité, notamment en raison des entraves logistiques entravant l'acheminement du matériel scolaire et de l'aide alimentaire dans les zones affectées.

Pour répondre à ces défis, un Plan de réponse pour la crise à l'Est a été élaboré en collaboration avec le Cluster Éducation. Ce plan prévoit la réhabilitation rapide des écoles endommagées grâce au soutien des partenaires techniques et financiers, permettant ainsi une reprise progressive des apprentissages dans les zones les plus touchées. La mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage (ETA) est également envisagée afin d'assurer une continuité éducative aux élèves déplacés. En parallèle, le plan inclut le développement de mécanismes de sécurité destinés à renforcer la protection des établissements scolaires, en collaboration avec les

forces de sécurité et les acteurs humanitaires. Enfin, il vise à intégrer l'éducation en situation d'urgence dans les politiques sectorielles, favorisant ainsi une meilleure planification et une coordination plus efficace des interventions.

Renforcement de la résilience face aux crises climatiques et sanitaires

Au-delà des conflits armés, le système éducatif est également confronté à une vulnérabilité accrue face aux catastrophes naturelles et aux crises sanitaires, qui perturbent régulièrement le fonctionnement des écoles. Les inondations et les glissements de terrain endommagent fréquemment les infrastructures scolaires, rendant difficile l'accès à l'éducation pour de nombreux élèves, en particulier dans les zones rurales et enclavées. Par ailleurs, les épidémies récurrentes, telles qu'Ebola, le choléra ou encore le MPOX, ont conduit à plusieurs fermetures d'écoles ces dernières années, entraînant des interruptions dans le calendrier scolaire et compromettant la continuité des apprentissages.

Pour faire face à ces menaces, plusieurs initiatives ont été développées afin de renforcer la résilience du système éducatif. L'intégration de normes de résilience aux catastrophes dans la construction des écoles vise à limiter les dommages causés par les événements climatiques extrêmes et à assurer la pérennité des infrastructures éducatives. En parallèle, la mise en place de protocoles de réponse aux crises sanitaires permet de garantir la continuité pédagogique en s'appuyant sur des solutions alternatives, telles que l'enseignement à distance ou les plateformes numériques.

Le renforcement des capacités des enseignants et des communautés scolaires en matière de gestion

des risques et de préparation aux catastrophes constitue également un levier essentiel pour anticiper et atténuer l'impact de ces crises. À travers des formations spécifiques et une sensibilisation accrue, ces mesures visent à doter les acteurs éducatifs des compétences et outils nécessaires pour assurer une réponse rapide et efficace en cas d'urgence, réduisant ainsi les perturbations dans le parcours scolaire des élèves.

Coordination et mécanismes de réponse aux urgences éducatives

La gestion des crises éducatives repose sur une coordination efficace entre les acteurs gouvernementaux, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les organisations humanitaires. Assurer une réponse rapide et adaptée aux situations d'urgence nécessite des mécanismes structurés permettant d'anticiper et d'atténuer les perturbations dans le système éducatif.

Pour renforcer cette approche, un **mécanisme national de gestion des crises éducatives** est mis en place afin de garantir une intervention rapide face aux situations critiques. Son rôle est de centraliser les informations, coordonner les actions des différents acteurs et assurer une allocation efficace des ressources en temps de crise. En complément, des **plans de contingence provinciaux** sont développés pour permettre aux autorités locales d'anticiper les crises potentielles et de mettre en œuvre des stratégies adaptées garantissant la continuité des services éducatifs.

Le partenariat avec les agences des Nations Unies et les ONG humanitaires constitue également un levier essentiel pour mobiliser des ressources et assurer une réponse coordonnée aux besoins

éducatifs en période de crise. Cette collaboration permet d'apporter un soutien logistique et financier indispensable, tout en facilitant l'acheminement de matériel pédagogique et la mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage dans les zones les

plus touchées. En renforçant ces mécanismes de coordination, le ministère veut assurer une gestion proactive des crises et à minimiser leur impact sur la scolarisation des élèves.



Mise en oeuvre du plan quinquennal 2024-2029 _____	55
Axes stratégiques du plan quinquennal	55
Mise en œuvre et alignement avec les projets PAAF et PEQUIP	55
Infrastructures et amélioration des conditions d'apprentissage _____	56
Construction et réhabilitation des écoles	56
Normes et résilience des infrastructures scolaires	56
Amélioration des conditions d'apprentissage	57
Renforcement de la formation et de la gestion des enseignants _____	57
Formation continue et professionnalisation des enseignants	57
Amélioration de la gestion administrative et des conditions de travail des enseignants	58
Renforcement de la nouvelle citoyenneté _____	59
Institutionnalisation de la nouvelle citoyenneté	59
Dynamisation des initiatives scolaires et engagement des jeunes	59
Numérisation et innovation éducative _____	60
Déploiement des outils numériques dans l'apprentissage	60
Modernisation administrative et gestion scolaire numérique	61

Mise en œuvre du plan quinquennal 2024-2029

Le Plan Quinquennal 2024-2029 constitue le cadre stratégique de développement du secteur éducatif. Il s'appuie sur les priorités nationales en matière d'éducation et intègre les engagements du gouvernement en faveur de l'accès, de la qualité et de la gouvernance éducative. Sa mise en œuvre repose sur une planification rigoureuse, une coordination efficace et un suivi-évaluation renforcé pour assurer l'atteinte des résultats escomptés.

Axes stratégiques du plan quinquennal

Le Plan Quinquennal 2024-2029 repose sur trois axes majeurs visant à transformer durablement le secteur éducatif en République Démocratique du Congo. Le premier axe concerne l'amélioration de l'accès à l'éducation et de l'équité. Il prévoit la poursuite de la construction et de la réhabilitation des infrastructures scolaires, avec une priorité donnée aux zones rurales et aux provinces affectées par les conflits. Des programmes spécifiques sont mis en place pour favoriser l'éducation des filles et des enfants vulnérables, notamment à travers l'octroi de bourses scolaires et des mesures d'accompagnement adaptées, comme celles prévues dans le projet PAAF. En parallèle, un renforcement de l'éducation en situation d'urgence est prévu pour garantir la continuité pédagogique en cas de crise.

Le deuxième axe porte sur l'amélioration de la qualité de l'éducation. La modernisation des curricula et l'intégration des nouvelles approches pédagogiques constituent des priorités essentielles. La formation continue et la professionnalisation des enseignants sont renforcées, avec l'objectif de former 100 000 enseignants d'ici 2029. Par ailleurs, le développement des Réseaux d'Écoles de Proximité

visé à accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des réformes pédagogiques et à favoriser une dynamique d'apprentissage plus efficace.

Le troisième axe est consacré au renforcement de la gouvernance et de la gestion du secteur éducatif. La digitalisation des procédures administratives et des outils de gestion scolaire doit permettre une gestion plus transparente et efficace des établissements. Un mécanisme national de suivi et d'évaluation doit être déployé pour mesurer l'impact des réformes et ajuster les interventions en conséquence. Enfin, l'accroissement du financement domestique et la mobilisation des partenaires techniques et financiers sont essentiels pour garantir la durabilité des interventions et assurer un développement éducatif soutenu sur l'ensemble du territoire.

Mise en œuvre et harmonisation des interventions

Le Plan Quinquennal 2024-2029 est soutenu par plusieurs initiatives, dont les projets PERSE, PAAF et PEQUIP ainsi que d'autres projets financés grâce à la coopération bilatérale entre la République démocratique du Congo et ses partenaires. Ces projets serviront de leviers pour accélérer la mise en œuvre des réformes :

- **PERSE** : Le renforcement du système de gouvernance éducative pour plus d'efficacité et d'efficience.
- **PAAF** : Développement de stratégies ciblées pour réduire les inégalités de genre et accroître le taux de scolarisation des filles.
- **PEQUIP** : Amélioration de la qualité de l'éducation à travers des investissements massifs dans la formation des enseignants et l'infrastructure scolaire.

Les trois projets intègrent des composantes de gouvernance et d'innovation éducative, en alignement avec les objectifs du Plan Quinquennal. La mise en œuvre du Plan Quinquennal 2024-2029 représente une opportunité majeure pour transformer durablement le système éducatif congolais. En combinant des investissements stratégiques, des approches inclusives et un suivi rigoureux, ce plan permettra de répondre aux défis du secteur éducatif et d'assurer un accès équitable à une éducation de qualité pour tous.

Infrastructures et amélioration des conditions d'apprentissage

L'amélioration des infrastructures scolaires constitue un levier essentiel pour garantir un accès équitable et des conditions d'apprentissage optimales aux élèves. Le Plan Quinquennal 2024-2029 met un accent particulier sur l'accélération de la construction et de la réhabilitation des écoles, l'amélioration des normes infrastructurelles et l'adaptation aux besoins des élèves vulnérables.

Construction et réhabilitation des écoles

Les infrastructures scolaires font face à des défis persistants liés à la vétusté des bâtiments, à l'insuffisance des salles de classe et au manque d'équipements adaptés, compromettant ainsi la qualité des apprentissages. Pour répondre à ces enjeux, plusieurs initiatives seront mises en œuvre au cours de la période 2025-2029 afin d'améliorer l'accès à des espaces éducatifs sûrs et fonctionnels.

La construction de 3 000 salles de classe, représentant environ 320 écoles, sera réalisée dans le cadre des projets PAAF et PEQUIP. Le PAAF prévoit la mise en place de 250 écoles secondaires, tandis que le PEQUIP se concentrera sur la construction

de 70 écoles primaires. Ces infrastructures seront prioritairement implantées dans les zones rurales et les provinces les plus affectées par les crises sécuritaires, les trois Kasai, l'Ituri et le Sud-Kivu.

En parallèle, le renforcement des infrastructures sanitaires et des services d'hygiène scolaire constituera un axe majeur d'intervention. L'installation de points d'eau potable et de latrines (WASH) adaptées, en particulier pour les filles, contribuera à améliorer l'environnement scolaire et à favoriser la rétention des élèves, notamment dans les milieux défavorisés.

L'équipement des salles de classe sera également renforcé afin d'assurer un cadre d'apprentissage plus moderne et fonctionnel. La mise à disposition de mobilier adéquat et de matériels pédagogiques adaptés vise à améliorer les conditions de travail des enseignants et à favoriser une meilleure appropriation des contenus scolaires par les élèves. À travers ces investissements, le gouvernement entend garantir un cadre éducatif plus inclusif, sécurisé et propice à la réussite scolaire.

Normes et résilience des infrastructures scolaires

L'adoption de nouvelles normes de construction représente un enjeu stratégique pour garantir la durabilité et la sécurité des infrastructures scolaires, en particulier face aux risques climatiques et aux défis d'accessibilité. L'amélioration des standards de construction vise à adapter les établissements scolaires aux catastrophes naturelles, en prenant en compte les risques d'inondations, de sécheresses et de glissements de terrain. Ces mesures permettront de renforcer la résistance des écoles et d'assurer leur fonctionnement durable, même en contexte de crise environnementale.

L'accessibilité constitue également une priorité afin d'offrir un cadre inclusif à tous les élèves. La construction de rampes d'accès et d'espaces d'apprentissage adaptés aux enfants en situation de handicap sera intégrée aux nouveaux projets d'infrastructures scolaires, facilitant ainsi leur participation active à l'enseignement.

Dans une perspective de développement durable, la conception des écoles privilégiera des matériaux écologiques et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable pour leur alimentation. L'installation de systèmes solaires et de solutions de gestion efficace des ressources permettra non seulement de réduire l'impact environnemental, mais aussi d'améliorer l'autonomie énergétique des établissements, en particulier dans les zones rurales où l'accès à l'électricité demeure limité. À travers ces nouvelles normes, le gouvernement entend bâtir un réseau scolaire plus résilient, inclusif et durable, capable de répondre aux défis climatiques et sociaux des années à venir.

Amélioration des conditions d'apprentissage

L'amélioration des conditions d'apprentissage ne repose pas uniquement sur le renforcement des infrastructures physiques, mais également sur la mise à disposition de ressources pédagogiques adaptées et modernes. La dotation en manuels scolaires et en supports numériques sera intensifiée à travers les projets PAAF et PEQUIP, afin d'accompagner efficacement les élèves dans leur apprentissage tout en allégeant la charge des enseignants.

Le développement des laboratoires scientifiques et des bibliothèques scolaires constituera également un axe prioritaire, avec un accent particulier sur les établissements secondaires et techniques.

Ces équipements permettront de renforcer l'enseignement des sciences et des technologies, en offrant aux élèves des espaces d'expérimentation et de recherche favorisant l'apprentissage pratique et interactif.

L'intégration des solutions numériques éducatives viendra compléter ces efforts, notamment grâce à l'installation de salles multimédias (Smart Lab) et à l'expérimentation de nouvelles méthodes d'apprentissage en ligne. En lien avec l'initiative Digital Schools, ces innovations offriront aux élèves un accès élargi aux contenus éducatifs et faciliteront l'usage des outils technologiques dans le processus d'enseignement. À travers ces initiatives, le ministère entend garantir un environnement d'apprentissage plus équitable, moderne et en adéquation avec les évolutions pédagogiques et technologiques actuelles.

Renforcement de la formation et de la gestion des enseignants

Le renforcement des capacités des enseignants et l'amélioration de la gestion des ressources humaines du secteur éducatif sont des priorités majeures du Plan Quinquennal 2024-2029. Ces efforts visent à améliorer la qualité de l'enseignement, à professionnaliser davantage les acteurs éducatifs et à optimiser l'administration des effectifs enseignants.

Formation continue et professionnalisation des enseignants

Garantir un enseignement de qualité passe par le renforcement des compétences des enseignants à travers des programmes de formation continue adaptés aux évolutions pédagogiques et aux besoins

du terrain. D'ici 2029, 100 000 enseignants seront formés, avec un accent particulier sur les pédagogies actives, l'inclusion scolaire et l'intégration des technologies numériques dans l'apprentissage. Cette initiative vise à moderniser les pratiques pédagogiques et à améliorer l'accompagnement des élèves, notamment dans les disciplines scientifiques et techniques.

Afin de surmonter les contraintes géographiques et de faciliter l'accès à la formation pour un plus grand nombre d'enseignants, des dispositifs hybrides combinant apprentissage en présentiel et en ligne seront déployés. L'intégration de modules numériques permettra aux enseignants de bénéficier d'un apprentissage plus flexible, adapté à leur rythme et à leurs contraintes professionnelles.

Un volet spécifique consacré à l'éducation en situation d'urgence sera également introduit dans les programmes de formation. Cette initiative vise à doter les enseignants des compétences nécessaires pour assurer la continuité pédagogique dans les contextes de crise sécuritaire ou humanitaire. Ils seront ainsi mieux préparés à gérer les défis posés par les déplacements de populations, les fermetures temporaires d'écoles ou les situations de post-conflit, garantissant ainsi un encadrement éducatif efficace même en période d'instabilité.

Amélioration de la gestion administrative et des conditions de travail des enseignants

En complément des efforts de formation et de la mise en œuvre des accords de Bibwa d'août 2024, plusieurs réformes sont en cours pour moderniser la gestion des effectifs enseignants et améliorer leurs conditions de travail. L'assainissement et la modernisation du fichier de paie constituent une

priorité afin de garantir une gestion plus transparente et efficace des rémunérations. Un système informatisé est en cours de déploiement pour réduire les irrégularités et assurer un traitement équitable des salaires des enseignants.

Le recrutement et la titularisation progressive des enseignants et des inspecteurs sont également au cœur des mesures engagées pour pallier le déficit structurel d'enseignants qualifiés, notamment dans les zones rurales où les besoins sont les plus criants. En parallèle, des critères rigoureux de promotion et d'évaluation sont mis en place afin de renforcer la performance et la motivation du personnel éducatif, en valorisant les compétences et l'engagement dans l'amélioration des pratiques pédagogiques.

Le dialogue social avec les syndicats est renforcé pour garantir un cadre de concertation favorisant l'amélioration des conditions de travail et la prévention des conflits sociaux. Cette approche concertée vise à stabiliser le climat professionnel et à assurer une plus grande reconnaissance des droits et aspirations des enseignants.

Dans cette dynamique, la collaboration entre les instituts de formation pédagogique et les écoles est renforcée afin de faciliter la transition entre la formation initiale et l'insertion professionnelle des enseignants. Des incitations spécifiques sont également envisagés pour encourager les enseignants à exercer en milieu rural, notamment à travers l'octroi de primes et l'amélioration des conditions de travail dans ces zones souvent marginalisées.

L'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants demeure un levier essentiel pour garantir une éducation de qualité. À travers ces réformes, le

gouvernement entend professionnaliser davantage le métier d'enseignant et assurer un environnement propice à l'excellence pédagogique et à la réussite des élèves.

Renforcement de la nouvelle citoyenneté

Le renforcement de la Nouvelle Citoyenneté dans tout le pays constitue un axe stratégique du Plan Quinquennal 2024-2029. Cette action vise à ancrer durablement les valeurs civiques, républicaines et démocratiques chez les élèves, en consolidant les initiatives déjà engagées et en assurant leur mise en œuvre soutenue à travers des programmes éducatifs adaptés. L'objectif est de renforcer le sentiment d'appartenance nationale, de favoriser la cohésion sociale et d'encourager un engagement citoyen actif au sein des jeunes générations.

Institutionnalisation de la nouvelle citoyenneté

L'intégration de la Nouvelle Citoyenneté dans le système éducatif repose sur plusieurs mesures visant à ancrer durablement les valeurs civiques, éthiques et républicaines chez les élèves. L'un des axes prioritaires consiste à inclure les thématiques de citoyenneté active et de patriotisme dans les curricula des différents cycles d'enseignement. Cette approche permet d'inculquer dès le plus jeune âge une conscience citoyenne forte, en mettant l'accent sur la responsabilité individuelle et collective dans la construction d'une société harmonieuse et respectueuse des principes démocratiques.

Parallèlement, la formation des enseignants sur l'éducation citoyenne est renforcée afin d'assurer une transmission efficace et cohérente des valeurs fondamentales du vivre-ensemble. Ce renforcement

se passe par des modules spécialisés intégrés aux dispositifs de formation initiale et continue des enseignants, leur permettant ainsi de maîtriser les outils pédagogiques nécessaires à l'enseignement des notions de civisme, de tolérance et de respect des droits et devoirs.

Dans cette dynamique, la Commission Interministérielle pour la Promotion de la Nouvelle Citoyenneté est institutionnalisée afin d'assurer le suivi et l'évaluation des initiatives mises en place dans ce domaine. Cette instance joue un rôle central dans la coordination des actions gouvernementales, veillant à l'harmonisation des interventions et à leur impact concret sur la formation des jeunes générations. À travers ces mesures, la Nouvelle Citoyenneté s'impose progressivement comme un pilier essentiel du système éducatif, contribuant à la consolidation d'une société plus engagée et responsable.

Dynamisation des initiatives scolaires et engagement des jeunes

Au-delà de l'intégration institutionnelle de la Nouvelle Citoyenneté dans les curricula, la participation active des élèves à la construction d'une culture citoyenne est encouragée à travers diverses initiatives visant à renforcer leur engagement. La mise en place des **Comités d'Élèves** permet aux jeunes de jouer un rôle actif dans la vie scolaire et communautaire, en organisant des activités civiques et en contribuant à la promotion des valeurs de solidarité, de responsabilité et de respect du bien commun.

Des **campagnes nationales de sensibilisation et de mobilisation** sont également déployées afin d'encourager l'implication des élèves et des enseignants dans l'adoption des principes de la

Nouvelle Citoyenneté. Ces initiatives visent à susciter un engagement durable à travers des actions concrètes, favorisant ainsi une appropriation plus profonde des valeurs civiques et républicaines.

L'organisation d'événements éducatifs tels que des concours, des journées de réflexion et des conférences interactives constitue un autre levier essentiel pour stimuler la participation des jeunes. Ces rencontres offrent aux élèves un espace d'échange et d'expression où ils peuvent développer leur réflexion critique et renforcer leur sentiment d'appartenance à une nation unie et engagée.

Le renforcement de la Nouvelle Citoyenneté à travers ces initiatives représente une avancée majeure dans l'éducation en République Démocratique du Congo. En impliquant activement les jeunes dans la promotion des valeurs républicaines, le système éducatif contribue à former des citoyens responsables, conscients de leurs devoirs et engagés dans le développement de leur pays.

Numérisation et innovation éducative

La transformation numérique et l'innovation pédagogique sont des leviers clés du Plan Quinquennal 2024-2029 pour moderniser le système éducatif congolais. En intégrant les technologies numériques dans l'enseignement, l'administration scolaire et l'apprentissage, le gouvernement entend améliorer la qualité de l'éducation, réduire les disparités géographiques et renforcer l'inclusivité.

Déploiement des outils numériques dans l'apprentissage

L'intégration des technologies éducatives constitue un levier stratégique pour moderniser l'enseignement et élargir l'accès aux contenus pédagogiques. Le déploiement progressif de solutions numériques permet de diversifier les méthodes d'apprentissage, d'améliorer l'interaction entre élèves et enseignants, et de pallier certaines contraintes liées à l'accès à l'éducation, notamment dans les zones reculées.

L'une des initiatives majeures repose sur la création d'une **plateforme nationale d'apprentissage numérique**, qui offrira aux élèves et aux enseignants des ressources interactives adaptées aux différents niveaux scolaires. Cette plateforme vise à faciliter l'accès aux contenus éducatifs, à enrichir les approches pédagogiques et à renforcer l'auto-apprentissage.

L'**équipement progressif des écoles en infrastructures numériques** est également prévu, avec l'installation de salles multimédias et de tableaux interactifs. Ces outils visent à dynamiser les cours et à favoriser l'apprentissage interactif, en particulier dans les matières scientifiques et techniques.

Par ailleurs, l'**enseignement à distance** fait l'objet d'expérimentations pour répondre aux besoins des élèves vivant dans des zones difficiles d'accès ou confrontés à des interruptions scolaires dues à des crises. Cette approche, appuyée par des contenus numériques et des dispositifs adaptés, permettra d'assurer une continuité pédagogique plus flexible et inclusive.

Le développement de **bibliothèques numériques** constituera une autre avancée significative, en mettant à disposition des enseignants et des apprenants un large éventail de ressources pédagogiques. Ces espaces virtuels offriront un

accès facilité à des manuels, des ouvrages de référence et des outils d'apprentissage, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'éducation et à encourager la recherche et l'autoformation.

À travers ces initiatives, le déploiement du numérique dans l'apprentissage vise à moderniser le système éducatif, à favoriser une approche pédagogique plus interactive et à garantir une éducation plus accessible et équitable pour tous les élèves, indépendamment de leur localisation ou de leur contexte socio-économique.

Modernisation administrative et gestion scolaire numérique

La digitalisation des processus administratifs constitue une priorité pour améliorer l'efficacité de la gestion du système éducatif et renforcer la transparence. L'automatisation du suivi des enseignants et des élèves à travers un **système de gestion intégré** permettra une meilleure traçabilité des carrières professionnelles et des parcours scolaires. Cette modernisation vise à optimiser la gestion des effectifs, à fluidifier les procédures administratives et à garantir un meilleur suivi des mouvements du personnel éducatif et des élèves.

Dans cette dynamique, la **numérisation des procédures de gestion des examens et certifications** représente une avancée majeure pour sécuriser les évaluations et limiter les risques de fraude.

L'automatisation du processus d'inscription aux épreuves nationales, la gestion centralisée des résultats et la mise en place d'un système de certification infalsifiable contribueront à garantir l'intégrité des diplômes et à crédibiliser davantage les certifications délivrées par le ministère.

L'**interconnexion des bases de données du Ministère de l'Éducation** facilitera également la vérification et la reconnaissance des diplômes, permettant aux universités, aux employeurs et aux institutions partenaires de s'assurer de l'authenticité des documents académiques. Cette centralisation des données vise à réduire les lenteurs administratives et à renforcer la fiabilité des informations liées au parcours scolaire des élèves et étudiants.

Enfin, la mise en place d'un **portail éducatif interactif** offrira une plateforme unique regroupant les services destinés aux élèves, aux parents et aux enseignants. Cet outil numérique centralisera les informations sur les programmes scolaires, les ressources pédagogiques, les procédures administratives et les résultats académiques, facilitant ainsi l'accès aux services éducatifs et améliorant la communication entre les différents acteurs du secteur.

À travers ces réformes, la modernisation administrative et la gestion scolaire numérique visent à instaurer une gouvernance plus efficace, plus transparente et mieux adaptée aux exigences d'un système éducatif en pleine transformation.

62 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion	63
Recommandations prioritaires	63
Priorité 1 : Renforcement des capacités financières du secteur éducatif	63
Priorité 2 : Accélération de la modernisation administrative et numérique	63
Priorité 3 : Amélioration rapide des infrastructures scolaires	63
Priorité 4 : Déploiement effectif de l'éducation en situation d'urgence	63
Priorité 5 : Renforcement de la citoyenneté active et cohésion sociale	64

Conclusion

Le présent rapport d'activités du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté, couvrant la période de juin 2024 à février 2025, souligne des avancées significatives dans la gouvernance du secteur éducatif, notamment en matière d'accès à l'éducation, d'amélioration de la qualité de l'enseignement, de promotion des valeurs citoyennes et d'introduction d'innovations numériques. Toutefois, la persistance de défis majeurs tels que le financement durable, les contraintes logistiques et administratives, la résistance culturelle au changement, et la vulnérabilité face aux crises sécuritaires et climatiques requièrent une attention politique accrue et des actions renforcées à court terme.

Recommandations prioritaires

Priorité 1 : Renforcement des capacités financières du secteur éducatif

- **Responsabilité** : Ministère des Finances, Ministère du Budget, en coordination avec le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
- **Délais** : Actions immédiates et mise en œuvre complète à horizon 2025-2026.
- Augmenter la part du budget national allouée à l'éducation, avec une cible minimale de 20 % du budget national.
- Créer un fonds d'urgence dédié à l'éducation pour répondre rapidement aux crises sécuritaires, climatiques et humanitaires.
- Diversifier les sources de financement en encourageant notamment des partenariats public-privé.

Priorité 2 : Accélération de la modernisation administrative et numérique

- **Responsabilité** : Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté, Secrétariat Général et Directions Provinciales.
- **Délais** : Mise en œuvre complète d'ici décembre 2025.
- Accélérer la digitalisation complète des procédures administratives (gestion des enseignants, paie, rapportage provincial).
- Généraliser la formation des cadres administratifs et enseignants à l'utilisation des outils numériques d'ici décembre 2025.

Priorité 3 : Amélioration rapide des infrastructures scolaires

- **Responsabilité** : Ministère des ITPR, Ministère du Plan, Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers.
- Poursuivre la mise en œuvre accélérée des programmes de construction et réhabilitation avec un objectif de livrer au moins 200 écoles opérationnelles par an à partir de 2027 et selon les nouvelles normes.

Priorité 4 : Déploiement effectif de l'éducation en situation d'urgence

- **Responsabilité** : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, Ministère des Affaires Sociales, en collaboration avec les PTF.
- **Délais de mise en œuvre** : Plan national de réponse éducatif d'urgence opérationnel d'ici juin 2025.
- Institutionnaliser la stratégie nationale d'éducation en urgence, intégrant des

mécanismes de coordination et des stocks de contingence dans les provinces à haut risque sécuritaire et climatique.

Priorité 5 : Renforcement de la citoyenneté active et cohésion sociale

- **Responsabilité** : Commission Interministérielle pour la Promotion de la Nouvelle Citoyenneté (CIPNC), en lien étroit avec le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
- Pérenniser et renforcer l'intégration des valeurs civiques dans les programmes scolaires dès la rentrée 2025-2026.

- Intensifier les campagnes nationales de sensibilisation citoyenne avec l'appui des médias et des leaders communautaires dès septembre 2025.

Ces recommandations prioritaires visent à consolider les progrès réalisés tout en répondant aux défis critiques identifiés. Leur mise en œuvre efficiente exigera un leadership politique fort, une coordination institutionnelle efficace, et un engagement continu de l'État à tous les niveaux.



MINISTRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

Nous sommes l'éducation nationale,
nous préparons l'avenir de nos enfants,
nous construisons la nation.

01



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

Je suis citoyenne, je suis citoyen, je protège la souveraineté et l'intégrité de ma nation par mes actes quotidiens ! Je respecte les lois, je défends le bien commun et je promeus l'unité nationale.

Nous sommes l'éducation nationale, nous préparons l'avenir de nos enfants, nous construisons la nation.



MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD

02



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

Nous sommes des parents citoyens. Nous apprenons à nos enfants l'amour de soi, du prochain et de la patrie. La citoyenneté active commence à la maison : ensemble, construisons une génération responsable et engagée pour la paix et le progrès !

Nous sommes l'éducation nationale, nous préparons l'avenir de nos enfants, nous construisons la nation.



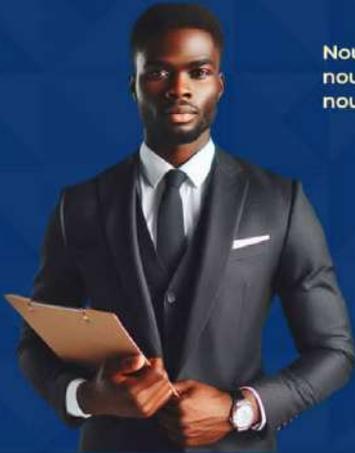
MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD

03



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

Je suis agent de l'État, je travaille avec abnégation pour garantir un service de qualité à mes concitoyens. Par mon engagement et mon travail, je contribue à bâtir une nation forte et souveraine.



Nous sommes l'éducation nationale,
nous préparons l'avenir de nos enfants,
nous construisons la nation.



MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD



04



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

Je suis élève, je suis étudiant(e) ! Je suis la relève de ma nation. En prenant au sérieux mes études, je prépare l'avenir du pays. L'éducation est mon arme pour construire un Congo uni et prospère !



Nous sommes l'éducation nationale,
nous préparons l'avenir de nos enfants,
nous construisons la nation.



MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD



05



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

**Je suis jeune citoyen(ne), la force du Congo.
Je m'engage à protéger chaque membre de
ma communauté et tous les biens communs
qui s'y trouvent. Je dis non aux pillages, je dis
oui au respect et à la responsabilité !**



Nous sommes l'éducation nationale,
nous préparons l'avenir de nos enfants,
nous construisons la nation.

MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD

06



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

**Je suis prêtre, pasteur, imam, leader religieux.
À travers la prière, l'action sociale et la
sensibilisation, je promeus la paix, l'unité et
l'amour entre Congolais. Ensemble, bâtissons
une nation solidaire et digne.**



Nous sommes l'éducation nationale,
nous préparons l'avenir de nos enfants,
nous construisons la nation.

MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD

07



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

**Je suis enseignant(e), professeur(e).
J'éduque la jeunesse, je forme les citoyens de
demain. Mon engagement est un acte de
souveraineté et de responsabilité pour la RDC.**



Nous sommes l'éducation nationale,
nous préparons l'avenir de nos enfants,
nous construisons la nation.



MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD



08



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

**Je suis leader d'opinion : artiste, sportif,
influenceur, journaliste, politicien ! À travers
mes actions et mes paroles, je porte haut les
couleurs de la RDC et j'inspire le
changement positif.**



Nous sommes l'éducation nationale,
nous préparons l'avenir de nos enfants,
nous construisons la nation.



MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD



09



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

Je suis entrepreneur(e), employé(e) du secteur privé ou public. Je participe activement à la reconstruction de la nation et au bien-être de nos concitoyens. Ensemble, nous bâtissons un Congo prospère et solidaire.



Nous sommes l'éducation nationale, nous préparons l'avenir de nos enfants, nous construisons la nation.



MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD

10



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

Je suis décideur politique. Je m'engage à mettre l'intérêt général au centre de toute décision politique et à être un modèle de gouvernance responsable et intègre.



Nous sommes l'éducation nationale, nous préparons l'avenir de nos enfants, nous construisons la nation.



MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ



Serment du Citoyen

**Je jure de servir en toute circonstance,
avec fidélité et loyauté, la République
Démocratique du Congo, d'aimer et de
respecter mes compatriotes, de protéger
le bien commun, et de promouvoir l'unité
et la fraternité nationale.**



#RDC
#SERMENTDUCITOYEN

 MinistèreEDU_NC
WWW.EDU-NC.GOUV.CD



**MINISTRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ**

02, Avenue des Ambassadeurs,
Kinshasa-Gombe, B.P: 3163 KIN 1
République Démocratique du Congo

Tél. : (+243) 840018006
sgc@eduquepsp.education
edu-nc.gouv.cd